

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site:** www.dknews.dz / **e-mail:** contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 4 novembre 2025 / 13 jumada al awwal 1447 - N° 3949 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHEBBAH ABDELLAH MADJID "ANTAR"
www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

DÉCÈS DE L'ANCIEN MINISTRE
DES MOUDJAHIDINE
TAYEB ZITOUNI

Le président de la République
présente ses condoléances

P.3

GOUVERNANCE ET RÉFORMES ÉCONOMIQUES

L'Algérie et la Banque mondiale :
un dialogue parlementaire pour
consolider les réformes et la
gouvernance économique

P.3

L'ALGÉRIE DANS LE TOP
MONDIAL DES TRANSACTIONS
PÉTROLIÈRES

Un contrat stratégique
de plus d'un milliard
de dollars consolide son
poids énergétique

P.6

L'ALGÉRIE MET À NU LES CRIMES ÉCOLOGIQUES DU COLONIALISME

Entre mémoire historique et justice environnementale

À l'occasion du 71^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, l'Algérie a choisi d'unir l'histoire à la conscience écologique mondiale. Ce lundi dernier, au Club national de l'Armée de Béni Messous, s'est tenu un colloque national d'une portée inédite : « Les impacts environnementaux du colonialisme en Afrique : vérités historiques et séquelles écologiques - le cas de l'Algérie ». Organisé conjointement par le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit et celui de l'Environnement et de la Qualité de vie, l'événement a réuni responsables, chercheurs, moudjahidines, diplomates et étudiants autour d'un thème longtemps ignoré : les crimes écologiques du colonialisme français. P.24



SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'ASSURANCE

Une croissance de
plus de 15% au cours des
9 premiers mois de 2025

P.7

L'ALGÉRIE DÉCLARE LA GUERRE
AU « TERRORISME ROUTIER »

Vers un code de la route
plus strict et une législation
renforcée pour sauver des vies

P.4

HABITAT

Le grand chantier
du logement : L'AADL 3
ouvre une nouvelle ère
pour l'habitat en Algérie

P.4

SANTÉ

DIABÈTE
Changer de
mode de vie
pour prévenir
la maladie

P.p 12-13

FOOTBALL

LIQUE UNE MOBILIS
USMA et CRB en
pleine ascension :
la capitale rugit
à nouveau sur
les terrains

Par R. Yanis



P.21

SILA 2025

Quand la poésie
algérienne
embrase les mots
et les cœurs

P.24

PORT D'ALGER
Saisie record
de psychotropes
par les services
des Douanes

P.2

BEJAIA

La Gendarmerie nationale neutralise un dangereux réseau de trafic de psychotropes à Aokas

Une opération d'envergure, menée avec précision par les éléments de la Gendarmerie nationale de Béjaïa, a permis le démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de comprimés psychotropes dans la commune côtière d'Aokas.

Cette action décisive s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par les forces de sécurité pour éradiquer le fléau du trafic de substances psychotropes, qui menace la jeunesse et la stabilité sociale.

Agissant sur la base d'informations précises issues du dispositif de renseignement territorial, les gendarmes de la brigade d'Aokas ont été alertés de l'existence d'un réseau criminel composé de trois individus opérant dans le village de Tala Khaled, reconnu pour être un point de transit suspect dans la région.

Face à la gravité des faits signalés, les services compétents ont immédiatement mis en place un plan d'intervention rigoureux, alliant rapidité d'exécution et discréction tactique.

Au terme de cette opération méticuleusement préparée, deux individus originaires de la wilaya de Béjaïa ont été interpellés sur les lieux.

La fouille a permis la saisie d'un sac contenant 2.083 comprimés psychotropes, soigneusement conditionnés pour être écoulés sur le marché illicite.

Les suspects ont été transférés sans délai au siège de la brigade pour les besoins de l'enquête, alors que les recherches se poursuivaient pour localiser un troisième membre du réseau, en fuite au moment de l'intervention.

Quelques heures plus tard, grâce à un travail de renseignement soutenu, le fugitif a été identifié et arrêté.

Les investigations menées sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Béjaïa ont conduit à une perquisition minutieuse des domiciles des trois suspects.

Cette opération complémentaire a permis de découvrir cinq comprimés supplémentaires de type Prégabalin, ainsi qu'une somme d'argent importante estimée à 749.500 DA, provenant vraisemblablement des activités criminelles du réseau.

Outre la marchandise saisie, les gendarmes ont également récupéré une moto, une trottinette électrique, cinq téléphones portables servant aux communications internes du groupe, ainsi qu'une petite quantité de kif traité (1,71 gramme).

Ces éléments matériels confirment la nature organisée et structurée du réseau, qui semblait disposer d'une logistique complète pour assurer la distribution de psychotropes dans la région.

Cette opération, couronnée de succès, illustre une fois de plus la vigilance et l'efficacité des unités de la Gendarmerie nationale dans leur lutte sans relâche contre la criminalité organisée.

Grâce à la coordination exemplaire entre les services de renseignement et les brigades opérationnelles, un circuit de distribution illicite a été mis hors d'état de nuire.

Les trois mis en cause ont été placés en garde à vue dans le cadre d'une procédure judiciaire complète, et seront prochainement déférés devant les juridictions compétentes.

Par cette action exemplaire, les autorités réaffirment leur détermination à combattre avec fermeté toutes les formes de trafic de substances prohibées, et à protéger la société des dérives liées à la consommation de psychotropes qui gangrènent la sécurité et la cohésion sociale.

R.L

OUM EL BOUAGHI

Vaste opération sécuritaire couronnée par 77 arrestations et la saisie de plus de 11 000 psychotropes

Les services de sécurité de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont mené, ces derniers jours, une opération de grande envergure visant à renforcer la sécurité publique et à neutraliser les foyers de criminalité qui menacent la quiétude des citoyens.

Déployée sur l'ensemble du territoire de la wilaya, cette action méthodiquement planifiée s'inscrit dans le cadre de la lutte continue contre le crime organisé, le trafic de stupéfiants et toutes les formes d'atteinte à l'ordre public.

Selon le communiqué émanant de la sûreté de wilaya, les résultats de cette opération témoignent de l'efficacité des dispositifs sécuritaires mis en place. Pas moins de soixante-dix-sept (77) individus ont été interpellés, dont quarante et un (41) activement recherchés par la justice pour diverses affaires criminelles.

Trente-six (36) autres personnes ont été arrêtées pour implication présumée dans des délits liés à la drogue, à la possession d'armes blanches ou à des activités commerciales illicites.

Les forces de l'ordre ont saisi une quantité importante de psychotropes et de stupéfiants, estimée à plus de 11 500 capsules,

OUARGLA

La Gendarmerie nationale déjoue une importante tentative de trafic de psychotropes



Dans le cadre de la lutte acharnée menée contre les réseaux de trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, les éléments de la Gendarmerie nationale d'Ouargla ont réussi à porter un nouveau coup dur à la criminalité organisée.

Une opération méticuleusement conduite a permis la saisie de plus de 10.000 comprimés psychotropes de type Prégabalin 300 mg et l'arrestation d'un individu suspecté d'implication dans un trafic à grande échelle.

Cette intervention décisive s'inscrit dans le cadre du dispositif permanent de surveillance et de sécurisation du territoire national, mis en place par le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Ouargla. Selon les informations communiquées, les faits se sont déroulés au niveau du barrage fixe de Haoud El Hamra, sur la route nationale n°3, reliant Hassi Messaoud à Touggourt. Lors d'un contrôle de routine mené par la brigade de sécurité routière, les gendarmes ont intercepté un véhicule touristique suspect en provenance de Hassi Messaoud.

L'attitude nerveuse du conducteur et certaines incohérences dans ses déclarations ont éveillé les soupçons des agents, qui ont aussitôt procédé à une fouille minutieuse du véhicule.

C'est alors qu'ils ont découvert, dissimulée avec un grand soin dans les ailes arrière du véhicule, une quantité impressionnante de 10.076 comprimés psychotropes.

Ces produits, généralement détournés à des fins illicites, sont connus pour leurs effets dévastateurs sur la santé et leur rôle dans la propagation de la délinquance urbaine.

Le suspect a immédiatement été interpellé et transféré au service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale d'Ouargla. L'enquête ouverte vise à déterminer les origines de cette cargaison, les ramifications du réseau et les éventuelles complicités impliquées dans cette tentative de trafic entre les wilayas du Sud. Les enquêteurs privilient la piste d'un réseau structuré actif dans le transport clandestin de substances psychotropes, opérant entre Hassi Messaoud, Ouargla et Touggourt. Cette opération réussie témoigne de la vigilance et du professionnalisme des unités de la Gendarmerie nationale, déterminées à protéger la société contre les menaces liées à la criminalité organisée et au trafic de drogue.

Grâce à un travail de terrain rigoureux et à une coordination efficace entre les différentes brigades, plusieurs réseaux ont récemment été neutralisés dans la région.

Le mis en cause sera présenté devant les juridictions compétentes une fois les procédures légales achevées.

Les autorités locales réaffirment, par ailleurs, leur engagement à poursuivre sans relâche la traque de tous les trafiquants et à renforcer les dispositifs de contrôle sur les axes routiers stratégiques du Sud, afin d'endiguer durablement ce fléau qui menace la sécurité et la santé publiques.

R.L

Horaire des prières

Fajr :	05h46
Dohr :	12h31
Aср :	15h26
Maghreb :	17h48
Isha :	19h11

MÉTÉO

	Alger	Oran	Annaba	Béjaïa	Tamanrasset	
	25°	26°	23°	22°	32°	14°
	26°	24°	23°	23°	32°	13°
	23°	22°	22°	23°	32°	13°
	22°	21°	21°	22°	32°	13°
						19°

BOUIRA

Une opération exemplaire déjoue un trafic d'or illégal

Une opération méticuleusement orchestrée par la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la police judiciaire a permis de mettre fin à un réseau d'or illégal et de saisir une importante quantité du précieux métal.

Près de deux kilogrammes d'or jaune, d'une valeur estimée à plus de 42 millions de DA, ont été interceptés lors de cette intervention qui témoigne de la vigilance et de l'efficacité des services de sécurité dans la lutte contre les activités économiques frauduleuses.

L'opération, menée à la suite d'informations précises et d'une surveillance soutenue, a conduit à l'interpellation d'un individu se présentant comme bijoutier, mais exerçant en dehors de tout cadre légal.

Le mis en cause, arrêté à bord d'un véhicule utilitaire, transportait 1.809,64 grammes d'or non poinçonné, sans certificat d'origine ni respect des normes en vigueur.

Les premières investigations ont révélé que ce dernier fabriquait et écoulait des bijoux issus de circuits parallèles, échappant ainsi au contrôle des autorités et aux obligations fiscales.

Cette saisie revêt une importance particulière dans un contexte où le trafic de métaux précieux constitue un enjeu sécuritaire et économique majeur.

Les autorités rappellent que de telles activités illicites favorisent la fraude, le blanchiment d'argent et nuisent à la stabilité du marché national de la bijouterie.

La coordination entre les différentes unités de la Sûreté nationale a permis d'identifier les ramifications potentielles de ce réseau, qui pourrait impliquer d'autres acteurs opérant dans la clandestinité.

Présenté devant les juridictions compétentes après la finalisation des procédures légales, le suspect devra répondre de plusieurs chefs d'accusation, dont exercice illégal d'une activité réglementée et détention de marchandises d'origine inconnue.

Cette opération vient une fois de plus confirmer la détermination des services de sécurité à défendre la transparence économique et à protéger le consommateur contre toutes formes de fraude et de contrefaçon.

R.L

ALGER

Port d'Alger : Saisie record de psychotropes par les services des Douanes

Les services des Douanes algériennes ont déjoué une importante tentative de contrebande au port d'Alger, interceptant 22.347 comprimés psychotropes dissimulés dans un véhicule à bord du navire Badji Mokhtar III, en provenance de Marseille. La cargaison, soigneusement cachée à l'intérieur d'un téléviseur et d'un haut-parleur, comprenait 17.150 comprimés d'ecstasy et 5.197 de Subutex, deux substances dangereuses aux effets dévastateurs. Grâce à un dispositif de contrôle renforcé et à des moyens technologiques modernes, les douaniers ont réussi à empêcher leur introduction sur le territoire national.

La Direction générale des Douanes a salué le professionnalisme de ses agents, réaffirmant que la lutte contre la contrebande de psychotropes demeure une priorité nationale et que la coopération entre douanes, police et gendarmerie reste essentielle pour protéger la santé publique et la sécurité du pays.

R.N

PARLEMENT**PLF 2026: programmation de la réalisation de 360000 logements toutes formules confondues (ministre)**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a affirmé, hier à Alger, lors d'une séance d'audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), que son secteur avait programmé la réalisation de 360.000 logements, toutes formules confondues, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2026.

Dans son intervention lors de cette séance, tenue sous la supervision de Brahim Boughali, président de l'APN et présidée par Mohamed Ben Hachem, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre a précisé que le nouveau programme comprenait 300.000 logements de la formule location-vente (AADL), 20.000 aides dans le cadre des lotissements sociaux, 10.000 unités de logement public locatif (LPL), et 30.000 logements ruraux.

Les affectations budgétaires inscrites au titre du programme de logement dans le cadre de la loi de finances 2026 s'élèvent à 296,3 milliards DA en autorisations d'engagement et 488,9 milliards DA en crédits de paiement, a-t-il précisé. Outre le programme inscrit, l'année 2026 verra également la réalisation d'un programme de plus 1.037.000 logements, toutes formules confondues, dont environ 162.800 unités de logement public locatif (LPL), 179.000 unités de logement promotionnel aidé (LPA), et 200.000 lo-

gements de la formule AADL, a détaillé le ministre. Il s'agit, en outre, de 553 unités de logement promotionnel public (LPP), 323.000 logements ruraux et 170.800 logements dans le cadre de l'auto-construction dans le cadre des lotissements sociaux. Dans le cadre du programme d'urbanisme et d'aménagement, une enveloppe de 100 milliards DA en autorisations d'engagement et 41,2 milliards DA en crédits de paiement a été consacrée aux travaux d'aménagement des assiettes foncières, notamment dans

les pôles urbains et les programmes de logement public à travers les différentes wilayas.

S'agissant des équipements publics, 430 structures publiques seront réalisées au profit des quartiers intégrés et des pôles urbains.

Une enveloppe budgétaire a également été allouée au parachèvement des travaux d'aménagement des nouvelles villes, estimée à 14.501 milliards DA en autorisations d'engagement et 36,34 milliards DA en crédits de paiement, a conclu M. Belaribi.

COLLECTIVITÉS LOCALES**Le ministre de l'Intérieur installe le nouveau wali d'In-Guezzam**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Said Sayoud, a installé lundi M. Nouredine Rafsa, à la tête de la wilaya d'In-Guezzam, en remplacement de M. Fayçal Amirouche, appelé à occuper les mêmes fonctions à Mila.

S'exprimant à cette occasion, M. Sayoud a indiqué que ce mouvement dans le corps des walis intervient dans une perspective d'insuffler une nouvelle dynamique de gestion dans les affaires locales, adossée à une écoute effective des attentes des citoyens et à la concrétisation de leurs aspirations.

Ce mouvement opéré par le Président de la République à la tête de la wilaya d'In-Guezzam entre dans le cadre d'une vision stratégique visant à accompagner les nouvelles wilayas, notamment celles frontalières, pour faire face aux défis à la fois de développement et de sécurité, a affirmé le ministre en sou-

lignant que le président de la République suit de près les affaires locales et veille à assurer un développement équilibré de l'ensemble des régions du pays.

Et d'ajouter que la wilaya d'In-Guezzam, qui recèle des atouts économiques et naturels prometteurs, jouit d'une position géostratégique importante, en tant que porte de l'Algérie vers les pays du voisinage et un corridor de coopération économique avec les pays du Sahel africain.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a saisi l'opportunité pour appeler les autorités locales à encourager l'investissement local, à faciliter les procédures et à créer un climat favorable aux investisseurs.

Il a rappelé, dans ce même ordre d'idées, que l'Etat a injecté des financements conséquents pour des projets d'investissements dans la région, tra-

duisant la forte volonté de l'Etat de développer le Grand Sud et d'asseoir un développement équilibré dans les régions frontalières, essentiels pour la protection des frontières et la sécurisation de la profondeur stratégique du pays.

Il a au terme de son intervention rendu un hommage aux services sécuritaires, à leur tête l'Armée nationale populaire.

M. Sayoud a mis l'accent sur la dimension sécuritaire, qui est tout aussi importante que celle du développement, de la région d'In-Guezzam, confrontée à une série de défis, à l'instar de la criminalité organisée transfrontalière, sachant que la préservation de la sécurité de cette région sensible repose sur une double approche : le renforcement de la sécurité sur le terrain et la concrétisation d'un développement local global.

GOUVERNANCE ET RÉFORMES ÉCONOMIQUES**L'Algérie et la Banque mondiale : un dialogue parlementaire pour consolider les réformes et la gouvernance économique**

Sous l'impulsion du président de la République, Abdelfadjid Tebboune, l'Algérie poursuit avec détermination sa dynamique de réformes économiques et institutionnelles.

C'est dans ce contexte qu'une délégation du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale a été reçue dimanche à l'Assemblée populaire nationale (APN) par le vice-président Slimane Smaili, agissant sur instruction du président de l'APN, Brahim Boughali.

Cette rencontre, riche en échanges, illustre la volonté commune d'approfondir la coopération technique et institutionnelle entre Alger et l'institution financière internationale.

En présence des responsables des commissions des finances, du budget, de l'économie, du commerce et de la planification, ainsi que d'un groupe de députés, les discussions ont porté sur les perspectives de partenariat dans les domaines des réformes structurelles, de la diversification économique et du renforcement de la gouvernance.

M. Smaili a mis en avant l'importance stratégique de la coopération avec la Banque mondiale, qu'il a qualifiée de « levier essentiel » dans l'accompagnement des efforts nationaux pour un développement durable et une économie moderne.

Le vice-président de l'APN a rappelé que les réformes engagées en Algérie s'inscrivent dans une approche cohérente et intégrée, reposant sur la synergie

entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

Cette complémentarité, a-t-il souligné, vise à améliorer la performance de l'économie nationale, à stimuler l'investissement et à renforcer la place de l'Algérie sur les plans régional et international.

La représentante de la délégation de la Banque mondiale, Teresa Solbes Castro, a salué la dynamique de transformation économique que connaît l'Algérie.

Elle a souligné que la visite de la délégation s'inscrit dans une démarche d'échange d'expériences et d'identification de nouvelles pistes de coopération destinées à soutenir les réformes en cours, notamment celles qui visent à diversifier l'économie nationale et à encourager l'innovation.

Les députés présents ont, pour leur part, mis en avant les avancées législatives majeures adoptées au cours de l'actuelle législature, à l'image de la nouvelle loi sur l'investissement, la loi monétaire et bancaire, et la loi sur les marchés publics.

Ces textes, ont-ils rappelé, traduisent la volonté de l'Etat de créer un climat favorable aux affaires, d'encourager la création de micro-entreprises et de promouvoir les investissements hors hydrocarbures.

Les échanges ont également porté sur la contribution de la femme au développement économique, un axe prioritaire des politiques publiques.

Plusieurs députées ont exposé les mesures mises en œuvre pour renforcer l'implication des femmes dans le

DÉCÈS DE L'ANCIEN MINISTRE DES MOUDJAHIDINE TAYEB ZITOUNI

Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille de l'ancien ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, décédé lundi.

Dans son message, le président de la République a fait part de ses sincères condoléances et de sa profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis, et de prêter à ses proches patience et réconfort. «A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons».

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
M. Baddari prend part à une rencontre d'experts en prévision du passage à l'Université 4.0

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a pris part, lundi au Pôle scientifique et technologique Chahid Abdellatif-Ihaddaden de Sidi Abdellah (Alger), à une rencontre d'experts dans le cadre des préparatifs en prévision du passage à l'Université 4.0, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre, regroupant des universités et des partenaires économiques mondiaux dans le domaine des nouvelles technologies, intervient dans le cadre des «préparatifs en prévision du passage à l'Université 4.0, fondée sur l'innovation, l'entrepreneuriat, la numérisation et le réseautage économique», précise-t-on de même source.

monde des affaires, à travers des dispositifs d'accompagnement et des plans de développement adaptés, permettant leur pleine intégration dans le processus économique du pays.

Pour la Banque mondiale, cette rencontre avec les représentants du peuple algérien constitue un signal fort : elle témoigne d'une Algérie ouverte au dialogue, confiante dans ses choix et désireuse de s'appuyer sur des partenariats solides pour accélérer ses réformes.

L'APN, de son côté, s'affirme comme un acteur clé de la gouvernance économique, jouant un rôle de passerelle entre les orientations stratégiques de l'Etat et les attentes des citoyens.

Ce dialogue parlementaire avec la Banque mondiale s'inscrit ainsi dans une dynamique globale de renforcement de la transparence, de la responsabilité et de la performance institutionnelle.

À travers cette coopération, l'Algérie démontre sa volonté d'avancer vers une économie diversifiée, résiliente et inclusive. La Banque mondiale, forte de son expertise et de ses instruments de financement, se positionne comme un partenaire privilégié pour soutenir cette transition. Ensemble, Alger et la BM tracent les contours d'un partenariat tourné vers l'avenir, au service d'un développement équilibré et durable, où la gouvernance et l'innovation deviennent les véritables leviers du progrès.

JUSTICE

La Cour constitutionnelle célèbre le 71^e anniversaire de la Révolution en hommage à la souveraineté nationale

La Cour constitutionnelle a marqué d'une empreinte solennelle la célébration du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, à travers une cérémonie officielle empreinte de recueillement et de fidélité à la mémoire nationale.

Présidée par Mme Leïla Aslaoui, présidente de la Cour constitutionnelle, l'événement s'est tenu au siège de l'institution en présence du ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherif, ainsi que de représentants des corps de sécurité, d'universitaires et d'étudiants venus partager ce moment de commémoration historique.

Cette rencontre a été l'occasion de rappeler la portée historique et politique du 1er Novembre 1954, qui demeure le socle fondateur de la souveraineté nationale et de l'identité de l'État algérien moderne.

Dans leurs interventions, les participants ont mis en exergue la Révolution comme un symbole de la détermination du peuple algérien à disposer librement de son destin, un principe consacré dans les textes fondamentaux de la République et demeurant le fil conducteur de la politique intérieure et extérieure du pays.

L'organisation de cette cérémonie, qui coïncidait également avec le cinquième anniversaire de la révision constitutionnelle du 1er novembre 2020, a renforcé la portée symbolique de l'événement.

En effet, le préambule de la Constitution adoptée par référendum à cette date réaffirme que le 1er Novembre et sa proclamation fondateuse demeurent les clés du destin national, marquant l'aboutissement d'une longue résistance aux agressions et aux injustices.

Dans le hall de la Cour constitutionnelle, une exposition consacrée à la Révolution de libération a été organisée, retracant à travers des photographies, des documents et des témoignages, les étapes majeures du combat pour l'indépendance.

Les invités ont également pu assister à la projection d'un documentaire historique consacré à cet événement fondateur.

La cérémonie a été enrichie par deux conférences thématiques : la première, animée par l'historien et chercheur universitaire Meziane Saidi, a mis en lumière la dimension universelle et la grandeur de la Révolution algérienne.

La seconde, présentée par Amar Abbas, membre de la Cour constitutionnelle, a porté sur le renforcement du rôle de la justice constitutionnelle dans la Constitution de 2020, ainsi que sur l'évolution de cette institution depuis sa création.

En associant à cet hommage des étudiants de l'École supérieure de la Gendarmerie nationale, de l'École supérieure militaire d'information et de communication, de la faculté de droit de l'Université d'Alger 2 et de l'École nationale d'administration, la Cour constitutionnelle a voulu transmettre aux jeunes générations les valeurs de patriotisme, de justice et de fidélité à la mémoire des martyrs.

Ce rendez-vous commémoratif a ainsi constitué un vibrant hommage à la Révolution et à ses artisans, tout en réaffirmant l'attachement indéfectible de la Nation aux idéaux de souveraineté et de dignité qui ont forgé son histoire.

R.N

HABITAT

Le grand chantier du logement : L'AADL 3 ouvre une nouvelle ère pour l'habitat en Algérie

Le compte à rebours est lancé pour le programme AADL 3, symbole d'une nouvelle dynamique dans le secteur de l'habitat en Algérie.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a officiellement annoncé, depuis Béjaïa, le démarrage imminent de ce vaste chantier national qui ambitionne de concrétiser la promesse d'un logement décent pour chaque citoyen.

Cette annonce, intervenue à l'occasion de la célébration du 71^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, marque une étape majeure dans la politique du logement, pilier de la justice sociale prônée par l'État algérien.

Selon le ministre, toutes les études techniques et administratives relatives à la construction de 200 000 logements AADL 3 ont été achevées.

Les travaux de réalisation de 60 000 unités, relevant de la formule vente avec loyer, débuteront dès ce mois de novembre dans plusieurs wilayas du pays.

Ce programme, inscrit dans la loi de finances 2025, s'appuie sur une approche modernisée de la gestion du foncier et des chantiers, reposant sur la souveraineté numérique du secteur.

Une démarche novatrice qui permettra de suivre en temps réel l'avancement des projets, d'éviter les retards et de renfor-

cer la transparence.

Une dynamique nationale sans précédent

Les chantiers AADL 3 s'inscrivent dans la continuité d'un mouvement global d'urbanisation planifiée, amorcé dans 16 pôles urbains à travers le pays, où les travaux de la première phase ont déjà atteint 65 % d'avancement.

À terme, ce programme ouvrira la voie à la livraison de plus de 109 000 logements AADL, destinés à répondre à une demande toujours croissante.

Mais au-delà des chiffres, c'est une vision sociale et inclusive qui se dessine.

En lançant, parallèlement, une campagne nationale de distribution de 144 601 logements toutes formules confondues, le ministère de l'Habitat traduit dans les faits la volonté du gouvernement d'assurer une justice territoriale et une répartition équilibrée des programmes entre les régions.

Des chiffres qui traduisent une politique

La répartition de ces logements reflète la diversité des besoins : 23 248 logements locatifs publics, 10 404 logements promotionnels assistés, 78 463 logements ruraux, 30 450 unités d'auto-construction et 2 036

logements promotionnels gratuits.

À Béjaïa, wilaya hôte du lancement officiel, 2 554 logements ont été attribués, dont 509 LPL et 2 045 aides à l'habitat rural.

Cette wilaya, qui avait déjà bénéficié de 6 324 unités lors de la campagne du 5 juillet dernier, totalise désormais 8 878 logements distribués en 2025. Des chiffres impressionnantes, qui se répètent à travers tout le territoire : 4 301 unités à El Bayadh, 5 841 à El Oued, 2 683 à Adrar, 2 460 à Tiarét et 2 349 à Alger.

Au total, 336 605 logements auront été distribués sur les deux grandes campagnes de 2025.

Une ambition soutenue par une vision présidentielle

Dans son allocation, le ministre Belaribi a souligné que le secteur du logement demeure une priorité nationale inscrite au cœur du programme du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Depuis 2020, 1,7 million de logements de tous types ont été livrés, permettant de réduire le taux d'occupation par logement d'4,45 en 2020 à 4,18 en 2024, avec un objectif fixé à 4,00 d'ici 2026.

Le ministre a également annoncé la distribution de 63 395

logements supplémentaires avant fin 2025, afin d'atteindre la barre des 400 000 unités prévues pour l'année.

Cet effort colossal s'inscrit dans une stratégie à long terme visant la réalisation de deux millions de logements sur la période 2025-2029.

Une politique de terrain et de proximité

Le gouvernement, par cette politique de l'habitat, réaffirme sa détermination à réduire les inégalités sociales et régionales, à stabiliser les familles et à favoriser le développement local.

L'approche intégrée du ministère, combinant habitat, urbanisme, transport et aménagement du territoire, donne au logement sa véritable dimension de moteur du développement humain et économique. Sous la houlette du président Tebboune, l'État algérien continue de bâtir, pierre après pierre, une Algérie nouvelle où chaque citoyen trouve sa place, son toit et sa dignité.

Ainsi, le lancement de l'AADL 3 ne se limite pas à une opération technique : il symbolise la continuité d'un engagement historique et la concrétisation du droit au logement, héritage des luttes pour la dignité et la justice sociale.

R.N

L'ALGÉRIE DÉCLARE LA GUERRE AU « TERRORISME ROUTIER »

Vers un code de la route plus strict et une législation renforcée pour sauver des vies

Dans un contexte national marqué par la rerudescence des accidents de la route, véritable fléau social endeuillant chaque année des milliers de familles, l'État algérien a décidé de passer à l'offensive.

Sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le gouvernement a adopté une approche résolument ferme et globale face à ce que le chef de l'État qualifie de « terrorisme routier ».

Réuni ce dimanche en Conseil des ministres, le président Tebboune a annoncé une série de réformes ambitieuses qui marqueront un tournant majeur dans la politique nationale de sécurité routière.

Au centre de ces réformes : le nouveau code de la route, véritable texte de référence pour les décennies à venir, qui introduira plus de cinquante nouvelles dispositions sur un total de 193 articles, rendant la législation plus claire, plus efficace et surtout plus dissuasive.

Selon la Présidence de la République, ce texte de loi, encore en phase finale d'élaboration, repose sur un principe fondamental : « tolérance zéro » envers les comportements irresponsables sur la voie publique.

Le président Tebboune, après avoir écouté un exposé détaillé du ministre de l'Intérieur sur les nouvelles mesures, a insisté sur la nécessité de « ne négliger aucun détail ».

Il a exigé que les dispositions légales à venir facilitent le travail de la justice et des services de sécurité, notamment dans le traitement rapide et rigoureux des infractions routières.

L'une des mesures les plus marquantes concerne la création d'un corps d'agents assermentés, agréés par la justice, chargés non seulement du contrôle technique et administratif des véhicules, mais également d'enquêter sur les accidents.

Cette innovation vise à mettre fin aux falsifications, aux rapports techniques frauduleux et à la corruption qui entraînent souvent la recherche de la vérité lors des

drames routiers.

Le chef de l'État a également exigé le renforcement du contrôle médical des conducteurs professionnels, en particulier ceux des transports collectifs et des poids lourds, souvent impliqués dans les accidents les plus meurtriers.

Ces conducteurs devront désormais se soumettre à des examens médicaux périodiques et inopinés afin d'évaluer leur aptitude physique et psychologique à la conduite.

Pour aller plus loin, une limitation légale des distances qu'ils peuvent parcourir sans relais sera introduite pour lutter contre la fatigue au volant, facteur majeur d'accidents.

Mais la réforme ne se limite pas aux conducteurs.

Elle s'étend à toute la chaîne de régulation routière : les auto-écoles devront adopter de nouvelles méthodes pédagogiques, les véhicules seront soumis à des contrôles plus stricts, et les dispositifs de surveillance seront modernisés.

Les agents de contrôle bénéficieront de technologies avancées, telles que le paiement électronique des amendes, les tests de dépistage de drogues, ainsi que des systèmes de pesée automatisée des chargements pour prévenir les surcharges de camions. Les statistiques sont alarmantes : 3 740 morts et plus de 35 500 blessés en 2024, selon la Délegation nationale à la sécurité routière. Des chiffres qui traduisent la gravité d'un problème devenu national, voire existentiel.

Pour le président Tebboune, « aucun développement économique, aucune sécurité sociale n'a de sens si la vie humaine n'est pas préservée sur nos routes ». D'où cette volonté affichée de réformer profondément le système pour transformer la prévention routière en une cause nationale, soutenue par la loi et la technologie.

Cette réunion du Conseil des ministres a également permis d'aborder deux autres dossiers stratégiques, étroitement liés à la sécurité nationale et au développement durable : l'agriculture et l'énergie.

Le président a instruit le ministre de l'Agriculture de préparer une nouvelle loi d'orientation agricole, qui réorganisera le secteur selon une vision prospective intégrant les innovations, la durabilité et la participation des experts.

Il a en outre ordonné l'importation immédiate de moissonneuses-batteuses et de matériel de semis, y compris du matériel d'occasion de moins de cinq ans, afin d'accélérer la production du maïs et des graines oléagineuses, notamment le tournesol.

Sur le plan énergétique, le chef de l'État a mis en avant la nécessité d'achever rapidement le raccordement électrique entre le Nord et le Sud du pays, un projet stratégique pour réduire les disparités régionales et améliorer la qualité de service.

Mieux encore, il a appelé à valoriser le surplus énergétique en l'orientant vers l'exportation, aussi bien vers l'Europe que vers l'Afrique, dans le cadre d'une diplomatie énergétique ambitieuse et tournée vers l'avenir.

Enfin, le Conseil des ministres a validé deux textes majeurs : un projet de loi sur les services de transactions électroniques et l'identification numérique, garantissant la sécurité et la transparence des échanges numériques, ainsi qu'un décret présidentiel approuvant l'accord de siège avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), qui ouvrira un bureau extérieur de l'institution à Alger.

En somme, ce Conseil des ministres aura marqué un tournant dans la gouvernance du pays.

Il incarne la volonté du président Tebboune de conjuguer fermeté, modernité et responsabilité, plaçant la vie du citoyen et la sécurité nationale au centre de toute réforme.

L'Algérie entre ainsi dans une nouvelle ère de législation routière et de gouvernance, où chaque citoyen est appelé à devenir acteur de la sécurité publique.

R.N

BOUMERDES**Vers la finalisation du Centre national des métiers de l'assainissement, un projet stratégique pour la formation**

À l'occasion du 71e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, le Directeur général de l'Office national de l'assainissement (ONA), Abdelkader Ziouche, a effectué une visite d'inspection à Boumerdès, où il a exhorté les équipes à accélérer la réalisation du Centre national de formation aux métiers de l'assainissement, un projet structurant appelé à renforcer la formation et la qualification des ressources humaines du secteur.

Ce centre, actuellement en chantier au chef-lieu de la wilaya, constitue un outil stratégique pour la professionnalisation du secteur de l'eau et de l'assainissement.

Doté d'une capacité de 4.500 places pédagogiques et équipé d'infrastructures techniques modernes, il aura pour vocation de former, perfectionner et certifier les agents et techniciens dans les domaines essentiels liés aux réseaux d'assainissement, au traitement des eaux, à la maintenance et aux systèmes automatisés.

Lors de cette cérémonie organisée en l'honneur des travailleurs de l'ONA issus de plusieurs wilayas, M. Ziouche a souligné la nécessité de redoubler d'efforts pourachever les travaux d'ici mars prochain, insistant sur l'importance de livrer dans les



délais ce projet vital pour le pays.

Il a rappelé que cette structure s'inscrit dans la politique nationale de modernisation du système de formation et de maîtrise des technologies environnementales, visant à améliorer la performance et la qualité des services publics d'assainissement.

Par ailleurs, le premier responsable de l'ONA a fait état de plusieurs projets en cours à travers le territoire national, portant sur la construction et la réhabilitation d'infrastructures, ainsi que sur la réutilisation des eaux usées traitées.

L'objectif, a-t-il précisé, est d'atteindre 30 % de ré-

utilisation des eaux épurées à l'échelle nationale, une démarche qui s'inscrit dans la transition écologique et la gestion durable des ressources hydrauliques.

Enfin, M. Ziouche a mis en avant la culture du mérite et de la reconnaissance professionnelle qui anime l'Office, soulignant que cet esprit de fidélité et de respect mutuel puise sa force dans les valeurs de la gloire Révolution de Novembre.

Le projet du Centre national des métiers de l'assainissement apparaît ainsi comme un jalon essentiel dans la construction d'une Algérie moderne, compétente et soucieuse de la préservation de son environnement, tout en valorisant les compétences nationales au service du développement durable.

R.N

ILLIZI**Lancement d'un vaste programme d'ouverture de pistes agricoles pour dynamiser le secteur rural**

Dans le cadre de la relance et de la modernisation du secteur agricole, un ambitieux projet d'ouverture de pistes agricoles totalisant 150 kilomètres a été lancé dans la wilaya d'Illizi.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie nationale de soutien au développement des cultures stratégiques et de valorisation des potentialités agricoles du Sud, en particulier dans les zones enclavées à fort potentiel productif.

Selon la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya, ce programme, réparti en sept lots distincts, concerne prioritairement les communes d'Ilizzi et de Bordj Omar Driss, où les besoins en infrastructures d'accès ont été jugés prioritaires à la suite d'études techniques approfondies.

Ces dernières ont mis en lumière la nécessité d'un désenclavement des zones agricoles, notamment le pôle de Rhourde Nouss, afin de permettre aux exploitants d'atteindre plus facilement leurs terrains et d'améliorer la logistique de production. Le coup

d'envoi officiel des travaux a été donné à l'occasion du 71e anniversaire du déclenchement de la gloire Révolution de libération nationale, un symbole fort marquant la volonté de bâtir une agriculture moderne et durable.

Le premier lot, d'une longueur de 10 kilomètres dans la localité de Belbachir, devra être réalisé dans un délai de 75 jours. Les six autres lots, couvrant différentes zones agricoles de la wilaya, seront successivement lancés au cours de la semaine.

Parallèlement, des travaux complémentaires d'ouverture de pistes, dont la longueur varie entre 5 et 27 kilomètres, seront entrepris au cours du mois dans les périphéries agricoles situées au nord d'Ilizzi.

L'objectif est clair : faciliter l'accès des agriculteurs à leurs exploitations, améliorer le transport des intrants et des récoltes, et encourager la mise en valeur de nouvelles terres agricoles.

Ce projet structurant illustre la politique volontariste des autorités lo-

cales et nationales pour renforcer la sécurité alimentaire et promouvoir les cultures stratégiques, notamment celles adaptées au climat saharien.

Le directeur des services agricoles, Ahmed Brahimi, a souligné que ces travaux s'inscrivent dans une vision intégrée de développement rural, visant à créer les conditions propices à une agriculture productive, résiliente et durable.

Au-delà de leur impact économique, ces nouvelles pistes contribueront également à désenclaver plusieurs zones rurales isolées, à faciliter les échanges commerciaux et à stimuler la création d'emplois dans le secteur agricole et les métiers connexes.

À terme, ce projet devrait constituer un levier essentiel de développement local, consolidant la vocation agricole d'Ilizzi et favorisant une meilleure intégration du territoire dans la dynamique nationale de diversification économique.

R.L

OUM EL BOUAGHI**Une vaste opération de réhabilitation routière pour effacer les stigmates des intempéries**

La wilaya d'Oum El Bouaghi s'apprête à franchir une nouvelle étape dans l'amélioration de son réseau routier. Pas moins de 11 projets de réparation des routes endommagées par les intempéries de 2023 sont en cours d'achèvement et seront réceptionnés avant la fin de l'année 2025, selon la direction des travaux publics.

Ces opérations ambitieuses, d'un montant global estimé à 850 millions de dinars, visent à renforcer la sécurité, la mobilité et la fluidité de la circulation à travers l'ensemble du territoire de la wilaya.

Lancé au début de l'année 2024, ce vaste programme de réhabilitation couvre plusieurs axes stratégiques, notamment les routes nationales RN 10, 32, 88, 102, 100 et 03, ainsi que les chemins de wilaya CW 01, 08, 04, 02 et 26.

Ces routes, qui relient entre elles de nombreuses communes rurales, constituent un maillon essentiel du développement économique et social local.

Le chef du service de l'exploitation et de l'entretien des routes, Khaled Berouhou, a expliqué que ces travaux visent principalement à réparer les sections gravement détériorées par les fortes pluies, à supprimer les points noirs qui menacent la sécurité des usagers, et à renforcer les chaussées par des ouvrages en bêton et des fossés en béton.

Ces interventions permettront de prévenir les inondations et d'assurer la durabilité des infrastructures routières, souvent mises à rude épreuve par les aléas climatiques.

Pour les habitants d'Oum El Bouaghi, ce programme

TINDOUF**De nouveaux projets structurants pour dynamiser le développement local et améliorer le cadre de vie**

La wilaya de Tindouf a franchi une nouvelle étape sur la voie du développement global avec le lancement d'une série de projets d'envergure inscrits dans le cadre du programme complémentaire alloué à cette région stratégique du Sud-Ouest algérien.

Ces initiatives visent à renforcer les infrastructures locales, améliorer les conditions de vie des citoyens et impulsier une nouvelle dynamique socio-économique dans les zones urbaines et rurales.

Sous la supervision du wali de Tindouf, M. Mustapha Dahou, les autorités locales ont procédé au coup d'envoi officiel de plusieurs chantiers structurants, dont la réalisation d'un camp de jeunes d'une capacité d'accueil de 400 lits.

Ce projet, à forte portée sociale et éducative, permettra d'offrir aux jeunes de la région un espace d'épanouissement, de formation et d'échanges, contribuant ainsi à renforcer la cohésion et la vitalité du tissu local.

La délégation officielle a également inspecté le projet du complexe de pompage d'eau potable implanté dans la zone d'activités de la wilaya.

Cette infrastructure, évaluée à 470 millions de dinars et dont la durée de réalisation est fixée à 12 mois, comprend deux réservoirs d'une capacité de 1.000 mètres cubes chacun, un château d'eau de même capacité, ainsi qu'une station de pompage équipée de canalisations d'alimentation s'étendant sur 10 kilomètres depuis le forage n°21.

Ce projet vital vise à améliorer durablement l'alimentation en eau potable pour les habitants de Tindouf, un défi majeur dans cette région à climat aride.

Le wali a souligné que les obstacles techniques ayant causé des retards dans l'exécution des travaux ont été levés, garantissant désormais le respect des délais de livraison.

Cette rigueur traduit la volonté des pouvoirs publics d'optimiser la gestion des projets publics et de garantir la qualité des prestations au bénéfice des citoyens.

Parallèlement, la visite de terrain a permis de constater l'état d'avancement des chantiers d'habitat relevant du programme public locatif, comprenant 400 logements répartis sur dix lots, confiés à six entreprises de réalisation.

Ces projets s'ajoutent à d'autres opérations d'aménagement des routes et réseaux divers liés à l'habitat rural groupé, témoignant d'une approche intégrée du développement local.

La délégation a également inspecté le chantier de la station de relevage et des conduites de refoulement destinées à raccorder le quartier « El Hikma » au réseau d'eau potable, un projet essentiel pour renforcer les infrastructures hydrauliques de la commune.

Ces initiatives s'inscrivent dans une vision globale de développement territorial, fondée sur la modernisation des services publics, la diversification des infrastructures et la satisfaction des besoins prioritaires de la population.

Par leur impact direct sur la vie quotidienne, ces projets illustrent l'engagement de l'Etat à réduire les disparités régionales et à faire de Tindouf un modèle de développement durable et équilibré, au service de ses habitants et de son avenir.

R.L

de modernisation est bien plus qu'un simple chantier : il symbolise une volonté ferme de relancer la dynamique locale et de désenclaver les zones rurales.

En facilitant le transport des personnes et des marchandises, ces travaux contribueront à améliorer la qualité de vie et à soutenir les activités agricoles et commerciales.

Cette entreprise d'envergure s'inscrit pleinement dans les efforts de l'Etat visant à moderniser les infrastructures routières et à renforcer la résilience face aux changements climatiques.

À terme, les routes d'Oum El Bouaghi retrouveront non seulement leur fonctionnalité mais aussi leur rôle vital dans le développement harmonieux de la région.

R.L

ÉNERGIE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'Algérie trace la voie d'un partenariat énergétique stratégique avec la Banque mondiale

Dans un contexte mondial où la transition énergétique est devenue un impératif stratégique, l'Algérie renforce sa coopération avec la Banque mondiale (BM) afin d'accélérer le développement des énergies renouvelables et de consolider son rôle de fournisseur énergétique fiable à l'échelle internationale.

C'est dans cette optique que le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjali, a reçu dimanche dernier, à Alger une délégation du Conseil des administrateurs de la BM, pour un échange riche et prometteur sur les perspectives de partenariat énergétique entre les deux parties.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère en présence de cadres de son département et d'un représentant du ministère des Finances, M. Adjali a présenté la vision stratégique de l'Etat algérien en matière de transition énergétique, fondée sur la diversification des sources d'énergie et la valorisation du potentiel national en énergies propres.

Le ministre a rappelé l'ambitieux programme de production de 15.000 mégawatts à partir de sources renouvelables à l'horizon 2035, symbole d'une Algérie résolument tournée vers l'avenir.

Ce plan, a-t-il précisé, s'appuie sur des projets d'envergure tels que la première tranche de 3.200 mégawatts, dont la mise en service est prévue pour 2026.

Cette initiative traduit la volonté de l'Etat d'accélérer la transition vers un modèle énergétique durable, tout en soutenant la croissance économique nationale et en préservant l'environnement. Le ministre a également évoqué les grands projets d'interconnexion électrique que l'Algérie conduit avec détermination pour renforcer son intégration énergétique régionale et internationale.

Parmi eux, figure le projet d'interconnexion avec l'Italie via un câble sous-marin, qui permettra d'exporter l'électricité produite à partir des énergies renouvelables vers l'Europe.

D'autres projets similaires sont à l'étude avec plusieurs pays africains, confirmant la position de l'Algérie comme acteur énergétique pivot sur le continent.

M. Adjali a souligné que ces projets structurants nécessitent des investissements colossaux, ouvrant la voie à une coopération renforcée avec des institutions financières internationales de référence, telles que la Banque mondiale.

Il a exprimé le souhait de voir cette dernière accompagner l'Algérie dans l'étude et le financement de plusieurs mégaprojets énergétiques, inscrits dans le cadre du vaste programme de transition énergétique considéré comme l'un des chantiers stratégiques du pays.

Les discussions ont également permis d'explorer les différents mécanismes de financement et d'assistance technique que la Banque mondiale peut mettre à la disposition de l'Algérie. Les représentants de la BM ont salué la vision claire et cohérente des autorités algériennes dans le domaine énergétique, tout en exprimant leur volonté de renforcer le partenariat bilatéral.

Ils ont insisté sur le fait que la BM dispose d'outils et de mécanismes adaptés pour soutenir les pays engagés dans une démarche de développement durable, en particulier ceux qui, comme l'Algérie, affichent une ambition forte en matière d'énergies vertes.

Les membres de la délégation de la Banque mondiale ont également réaffirmé leur intérêt pour l'expérience algérienne dans la gestion et la planification des politiques énergétiques, soulignant la fiabilité du pays en tant que partenaire régional.

Ils ont pris l'engagement d'accélérer le traitement des dossiers de coopération en cours afin de garantir leur mise en œuvre rapide et efficace.

Cette rencontre marque une étape décisive dans la consolidation du partenariat entre l'Algérie et la Banque mondiale, fondé sur la confiance, la complémentarité et la vision commune d'un développement durable.

Pour Alger, l'enjeu dépasse la seule production énergétique : il s'agit d'un choix stratégique visant à hisser le pays au rang des leaders régionaux dans la transition énergétique, tout en assurant sa souveraineté énergétique et en participant activement à la lutte mondiale contre le réchauffement climatique.

En inscrivant son action dans une logique d'innovation, d'ouverture et de coopération, l'Algérie réaffirme son engagement à bâtir un avenir énergétique propre, sûr et prospère.

Et dans ce parcours, la Banque mondiale pourrait bien devenir un partenaire de premier plan, catalyseur d'un changement durable et moteur du développement économique et social du pays.

R.E

L'ALGERIE DANS LE TOP MONDIAL DES TRANSACTIONS PÉTROLIÈRES

Un contrat stratégique de plus d'un milliard de dollars consolide son poids énergétique

L'Algérie s'est imposée, en octobre 2025, parmi les six plus importantes transactions pétrolières mondiales, confirmant ainsi son rôle de puissance énergétique incontournable dans la région MENA et sur la scène internationale.

Selon le média spécialisé Attaqa, première plateforme arabe consacrée à l'actualité énergétique mondiale et basée à Washington, le contrat attribué à la société égyptienne Petrojet pour le développement de la deuxième phase du champ pétrolier Hassi Bir Rekaïz représente l'un des projets les plus significatifs du mois, tant par son ampleur financière estimée à 1,087 milliard de dollars que par son impact géostratégique et industriel. Ce projet, fruit d'un partenariat dynamique entre Sonatrach, la compagnie nationale algérienne, et le groupe égyptien Petrojet, s'inscrit dans la stratégie nationale visant à moderniser les infrastructures pétrolières et à renforcer la production et les exportations de brut.

Il symbolise aussi la nouvelle orientation économique de l'Algérie, fondée sur l'ouverture maîtrisée aux partenariats internationaux et la valorisation de ses ressources énergétiques dans un contexte de reprise des investissements mondiaux dans le secteur pétrolier.

Un projet structurant pour la souveraineté énergétique

Signé le 21 octobre 2025, le contrat confié à Petrojet le développement de la phase II du champ de Hassi Bir Rekaïz, un gisement stratégique du sud-est algérien, exploité conjointement par Sonatrach (51%) et la compagnie thaïlandaise PTTEP (49%).

Il prévoit la construction d'une usine centrale de traitement d'une capacité de 31 500 barils/jour ainsi que la pose de 217 kilomètres de pipelines, un ensemble d'infrastructures qui permettra d'optimiser la récupération des hydrocarbures et d'améliorer la connectivité logistique des sites de production.

D'après Attaqa, il s'agit d'une réalisation majeure pour le secteur énergétique algérien et d'une avancée notable pour Petrojet, qui confirme à travers ce contrat sa montée en puissance sur les marchés nord-africains et sa capacité à rivaliser avec les grands groupes internationaux.

L'entreprise égyptienne agit en partenariat avec la société italienne Arcadia Spa, au sein d'une alliance égypto-italienne qui a su s'imposer lors de l'appel d'offres international lancé par Sonatrach.

Pour Attaqa, ce contrat s'inscrit dans la lignée des transactions énergétiques les plus marquantes de 2025, non seulement par son montant, mais aussi par sa dimension technologique et stratégique.

Il illustre le retour en force des grands projets d'investissement dans le secteur pétrolier, après une période d'incertitude marquée par la volatilité des prix et les défis de la transition énergétique.

Un partenariat gagnant-gagnant dans un contexte régional stratégique

La collaboration entre Sonatrach et Petrojet n'est pas née de ce seul contrat. Elle s'appuie sur un protocole d'entente signé en août 2025, prévoyant la création d'une société mixte spécialisée dans la conception, la fabrication d'équipements pétroliers et les prestations de services en Algérie.

Ce projet industriel commun vise à renforcer les capacités locales de production, à réduire la dépendance aux importations et à transférer le savoir-faire technologique égyptien vers les équipes algériennes. Ce partenariat



trouve son origine dans le mémorandum d'entente signé le 25 octobre 2022 au Caire, entre le ministère algérien de l'Énergie et des Mines et son homologue égyptien du Pétrole et des Ressources minérales.

Cet accord intergouvernemental vise à intensifier la coopération bilatérale dans les domaines du pétrole, du gaz et des mines, avec un accent particulier sur l'échange d'expertise, la formation et le développement de projets conjoints.

Aujourd'hui, ces engagements se traduisent par des réalisations concrètes, confirmant la solidité du partenariat énergétique algéro-égyptien.

L'implication de Petrojet à Hassi Bir Rekaïz illustre parfaitement cette coopération Sud-Sud réussie, où l'expérience égyptienne dans la construction d'infrastructures énergétiques vient soutenir la stratégie de modernisation de Sonatrach, pilier de l'économie nationale.

Un contrat à haute portée économique et géopolitique

Le champ de Hassi Bir Rekaïz, situé dans le bassin de Berkine, revêt une importance stratégique majeure pour la sécurité énergétique de l'Algérie.

Son développement contribuera à accroître la capacité de production nationale, à stabiliser les volumes d'exportation et à générer des recettes supplémentaires en devises à un moment où l'économie algérienne consolide sa diversification hors hydrocarbures.

En se positionnant dans le top six mondiaux des transactions pétrolières d'octobre 2025, l'Algérie démontre sa capacité d'attraction pour les investisseurs étrangers, tout en préservant la maîtrise nationale sur ses ressources.

Cette réussite traduit aussi le retour de la confiance internationale dans l'environnement économique algérien, fruit des réformes entreprises ces dernières années pour moderniser le cadre légal, simplifier les procédures et encourager les partenariats stratégiques.

Selon les analystes d'Attaqa, l'accord de Hassi Bir Rekaïz figure aux côtés de projets majeurs signés la même période en Irak, Arabie saoudite, Qatar, Égypte, Emirats arabes unis, Russie et Soudan, ce qui place l'Algérie dans un cercle restreint de pays moteurs de la relance énergétique mondiale.

Cette reconnaissance internationale n'est pas seulement symbolique : elle confirme que le modèle économique algérien, adossé à une gouvernance plus transparente et à une volonté de performance industrielle, répond désormais aux standards internationaux.

Un levier pour la diversification et la croissance durable

Au-delà de l'impact immédiat sur la production pétrolière, le projet Hassi Bir Rekaïz revêt une valeur structurante pour l'économie nationale.

Il stimulera les entreprises locales à travers la sous-traitance, la maintenance, la logistique et le transport, tout en créant des emplois qualifiés et en favorisant le développement des compétences nationales.

Sonatrach, fidèle à sa stratégie d'intégration industrielle, veille à ce que chaque nouveau projet contribue à renforcer le tissu économique local et à valoriser les ressources humaines algériennes.

Cette approche est d'autant plus pertinente dans un contexte où le pays cherche à transformer ses revenus énergétiques en investissements productifs, dans l'industrie, l'agriculture et les énergies renouvelables.

Le contrat de plus d'un milliard de dollars signé avec Petrojet ne constitue donc pas une transaction isolée, mais bien une brique essentielle dans la construction d'une économie nationale plus solide et résiliente.

Une dynamique soutenue par une vision présidentielle

Sous la direction du président Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a placé l'énergie au cœur de sa stratégie de relance économique, tout en intégrant les impératifs de transition écologique et de souveraineté industrielle.

La consolidation du partenariat énergétique avec les pays arabes frères, notamment l'Égypte, s'inscrit dans cette logique de coopération équilibrée et de complémentarité régionale. En misant sur des projets à forte valeur ajoutée comme Hassi Bir Rekaïz, l'Algérie réaffirme sa position de puissance énergétique africaine tout en s'ouvrant à l'innovation et aux partenariats technologiques.

Ce modèle, fondé sur la maîtrise nationale et la coopération stratégique, pourrait servir d'exemple dans un monde en pleine recomposition énergétique. Ainsi, derrière ce contrat d'un milliard de dollars se dessine bien plus qu'une transaction économique : c'est la vision d'un pays qui bâtit son avenir sur la stabilité, la compétence et la souveraineté, tout en renforçant sa présence dans le concert énergétique mondial. L'Algérie, forte de son expérience et de ses ressources, s'impose à nouveau comme un acteur clé de la sécurité énergétique mondiale, un pont entre l'Afrique, le monde arabe et l'Europe, et un modèle de développement fondé sur l'équilibre entre rentabilité, souveraineté et solidarité régionale.

R.E

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'ASSURANCE Une croissance de plus de 15% au cours des 9 premiers mois de 2025 (PDG)

La Société nationale d'assurance (SAA) a enregistré une "performance financière positive" au cours des 9 premiers mois de l'année 2025, réalisant un taux de croissance supérieur à 15% par rapport à la même période de l'année précédente", a affirmé, hier à Annaba, le président-directeur général de la société, Youcef Benmicia.

Le même responsable a souligné, dans une déclaration à l'APS en marge d'une journée d'étude autour du thème "L'assurance commerciale et le défi du décollage économique de la nouvelle Algérie", organisée à l'hôtel international Seybouse, que le chiffre d'affaires de l'entreprise a atteint, à fin septembre 2025, plus de 28 milliards de dinars, ce qui reflète, selon lui, la dynamique que connaît la SAA grâce à l'expansion de son réseau commercial et à l'amélioration de la qualité de ses services d'assurance.

Il a ajouté que le chiffre d'affaires de l'entreprise était de l'ordre de 33 milliards de dinars, en 2024, avec un taux de croissance estimé à 10%, tandis que la valeur des indemnités versées aux assurés a dépassé les 17 milliards de dinar, traduisant, a-t-il dit, l'engagement de l'entreprise à honorer ses obligations envers ses 2 millions de clients.

M. Benmicia a également indiqué que l'entreprise a suivi la même approche en matière d'indemnisations, avec "un taux considérable de règlements de dossiers par rapport à l'année précédente", affirmant que l'objectif de la société est d'indemniser le plus grand nombre possible d'assurer dans des délais raisonnables, garantissant ainsi la



confiance des clients et la poursuite de la croissance.

Il a également souligné que les résultats réalisés au cours des 9 premiers mois de l'année en cours procèdent de la stratégie globale de l'entreprise visant à renforcer sa présence sur le marché national et à diversifier son portefeuille de produits et de services d'assurance".

M. Benmicia a annoncé, dans ce contexte, le lancement officiel d'un "nouveau produit d'assurance innovant lié à l'assurance contre les cyber-risques, destiné spécifiquement aux grandes entreprises qui dépendent des systèmes numériques et possèdent des stratégies de défense contre ce type de risques cybernétiques".

Le PDG de la SAA a précisé que ce type d'assurance vise à accompagner les grandes

entreprises en leur offrant une couverture financière en cas de pertes dues à des cyberattaques, ainsi qu'une assistance technique fournie par des experts spécialisés dans la défense contre les risques cybernétiques, considérant que ce produit "constitue une étape importante vers le renforcement de la sécurité numérique et la protection de l'économie nationale contre les menaces électroniques".

Le même responsable a souligné que les résultats positifs enregistrés en 2025 traduisent le succès de la politique de modernisation et de rapprochement de l'entreprise avec ses clients, avant de faire part de sa volonté de poursuivre la croissance à travers la numérisation des services et le développement de

nouveaux produits répondant aux transformations économiques et sociales que connaît le pays.

La SAA maintient sa position de leader sur le marché national des assurances grâce à un vaste réseau de distribution comprenant quelque 1.000 points de vente couvrant différentes régions du pays, selon M. Benmicia.

De son côté, le Secrétaire général et porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, Issam Bedrissi, a salué les efforts de la SAA dans "l'accompagnement professionnel des commerçants et artisans grâce à son expertise, son soutien sur le terrain et ses solutions d'assurance réalistes répondant aux besoins des commerçants, artisans et opérateurs économiques, en particulier les jeunes".

La rencontre a connu une large participation de représentants des secteurs économique et financier, d'associations professionnelles et de cadres de la SAA, et donné lieu à des échanges d'idées sur l'importance de développer la culture de l'assurance commerciale et consolider son rôle dans l'accompagnement des petites et moyennes entreprises dans le cadre de la relance économique nationale.

ALGÉRIE - BANQUE MONDIALE M. Adjal examine avec une délégation du Conseil des administrateurs de la BM les moyens de renforcer la coopération

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu une délégation de membres du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale (BM), avec laquelle il a discuté des moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine du développement des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue dimanche au siège du ministère, en présence de ses cadres et d'un représentant du ministère des Finances, M. Adjal a présenté la stratégie de l'Etat dans le domaine des énergies propres, notamment à travers le programme de production de 15.000 mégawatts à partir de sources d'énergie renouvelables à l'horizon 2035, indiquant que le projet de 3200 mégawatts, qui représente la première tranche de ce programme, sera mis en service en 2026. Le ministre a également évoqué les grands projets en cours dans le domaine de l'interconnexion électrique, à même de conforter la position de l'Algérie à l'échelle internationale, à l'instar du projet d'interconnexion électrique de l'Algérie avec l'Italie via un câble sous-marin et le projet d'interconnexion électrique avec les pays africains, soulignant que l'Algérie a toujours été un fournisseur "fiable" d'énergie.

Dans ce contexte, M. Adjal a exprimé le souhait du secteur d'accompagner la BM, à travers l'étude de plusieurs mégaprojets énergétiques nécessitant des investissements importants, afin de réaliser le programme de transition énergétique, constituant l'un des programmes "stratégiques" en Algérie, selon le communiqué.

Dans leurs interventions lors de cette rencontre, les membres de la délégation de la BM ont manifesté leur intérêt pour l'expérience algérienne, affirmant que la BM dispose de nombreux mécanismes pouvant être utilisés pour renforcer le partenariat avec l'Algérie.

Quant aux dossiers de coopération entre le secteur et la BM, la délégation s'est engagée à accélérer le rythme de leur traitement et à lui conférer davantage d'efficacité afin de permettre la mise en œuvre des projets dans les meilleurs délais, ajoute la même source.

INVESTISSEMENT Saïda: lancement de la réalisation d'une usine "géante" de production d'équipements d'énergies renouvelables début 2026

Les travaux de réalisation d'une nouvelle usine "géante" destinée à la production d'équipements liés aux énergies renouvelables seront lancés, au début de l'année 2026 dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Cette usine sera concrétisée dans le cadre d'un investissement industriel au niveau de la commune de Sidi Ahmed, sous la supervision d'une entreprise turque spécialisée dans la fabrication et la production de divers équipements des énergies renouvelables, tels que les panneaux solaires, les batteries, les systèmes de stockage d'énergie, entre autres, souligne-t-on.

Un terrain d'une superficie de 50 hectares a été réservé pour la réalisation de ce grand projet d'investissement dans la même commune, selon la même source, ajoutant que le délai d'exécution ne dépassera pas deux ans, conformément à un plan respectant les normes internationales en matière de construction et de sécurité environnementale. Le projet permettra la création de centaines d'emplois directs et indirects dans les domaines de la fabrication, de la maintenance et de l'installation, a-t-on indiqué. Cette initiative contribuera également au développement de l'industrie des équipements des énergies renouvelables, à l'accompagnement des transformations mondiales dans ce domaine, ainsi qu'à la création de projets d'investissement génératrices de richesse, selon la même source.

TÉLÉCOM Ooredoo Algérie: hausse de plus de 80% des investissements à fin septembre 2025

L'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo Algérie a investi près de 19,4 milliards DA au cours des neuf premiers mois de 2025, contre 10,8 milliards DA à la même période de 2024, soit une hausse de 80,3%, indique un bilan financier de l'opérateur.

Selon la même source, le chiffre d'affaires de l'entreprise a enregistré une progression de 14,2%, atteignant 88,3 milliards DA à fin septembre 2025, contre 77,3 milliards DA un an auparavant.

De son côté, l'EBITDA (résultats avant intérêts, impôts, dépréciations et amorti-

tissements) a connu une hausse de 21,1%, pour s'établir à 40,5 milliards DA, contre 33,4 milliards DA à la même période de 2024. Le parc client de Ooredoo Algérie a également connu une légère progression, passant à 15 millions d'abonnés à fin septembre 2025, contre 14,49 millions un an plus tôt, soit une augmentation de 3,4%.

Les résultats enregistrés traduisent, selon l'opérateur, la volonté de Ooredoo "de contribuer davantage au développement du secteur de la téléphonie mobile en Algérie", notamment à travers l'accé-

lération de la numérisation de ses services et solutions, "afin d'enrichir l'expérience digitale de ses clients qui demeurent au cœur de ses priorités".

Cité dans le communiqué, le directeur général de Ooredoo Algérie, Roni Thomé, a souligné que son groupe prévoit d'importants investissements technologiques en vue du lancement prochain de la 5G en Algérie, destinés à "déployer une infrastructure de nouvelle génération, capable de répondre aux besoins croissants en matière de très haut débit et de connectivité à grande échelle".

Téléphonie mobile: Djeddy investit 6,9 mds DA au 3^e trimestre 2025

L'opérateur de téléphonie mobile Djeddy a investi 6,9 milliards de dinars (mds DA) au troisième trimestre de l'année en cours 2025, en hausse de 58,8% sur un an, et ce, dans le cadre du renforcement de la qualité de son réseau, a indiqué lundi un communiqué de cette entreprise publique.

Ces investissements ont permis de renforcer la qualité du réseau et d'étendre la couverture 4G, qui a atteint 96,1 % de la population, lit-on dans le communiqué qui précise que "ces efforts illustrent l'engagement de Djeddy à offrir une connectivité fiable et performante sur l'ensemble du territoire national, tout en préparant la modernisation de ses infrastructures en vue du lancement de la 5G".

D'après le même bilan, l'opérateur de téléphonie mobile a réalisé un chiffre d'affaires de 30,7 mds DA durant la période juillet-septembre, en hausse de 6,7 % par rapport à la même période de 2024, "une performance soutenue par la multiplication des offres et la forte demande enregistrée durant la période estivale, notamment sur les services Roaming et les forfaits internet à forte

valeur ajoutée". L'ebitda (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) s'établit à 15 mds DA, en hausse de 12,1% sur un an, avec une marge de 40%, précise la même source, soulignant par ailleurs que le parc clients a poursuivi sa progression pour atteindre 17,8 millions, soit un bond de 7,5% par rapport à la même période en 2024.

Cité dans le communiqué, le directeur général de l'opérateur public, Boumediene Senouci, a estimé que "les résultats réalisés au cours de ce trimestre confirment la solidité de notre performance et la confiance de nos clients et témoignent d'une croissance durable, soutenue par nos efforts constants d'innovation et de modernisation". "Les investissements réalisés ont permis de renforcer la qualité de notre réseau et de préparer l'arrivée de la 5G", a-t-il souligné, ajoutant que "l'attribution de la licence provisoire marque une étape stratégique dans notre transformation en opérateur technologique de référence, au service de la société et du développement du pays".

APS

UNE MOBILISATION NATIONALE EXEMPLAIRE L'Algérie en guerre contre la drogue et les psychotropes dans les écoles

L'Algérie renforce sa lutte préventive contre les fléaux sociaux à travers une vaste campagne nationale de sensibilisation aux dangers de la drogue et des substances psychotropes, menée simultanément dans plusieurs wilays du pays.

Oran, Blida, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Tipasa, Nâma, Béchar et El Bayadh vibrent, depuis dimanche, au rythme de caravanes éducatives, médicales et sociales, organisées par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT) sous la supervision du ministère de la Justice, avec l'appui des autorités locales et de nombreux partenaires institutionnels et associatifs.

Cette initiative, d'une ampleur inédite, s'inscrit dans la politique nationale de prévention et de protection de la jeunesse, alors que les pouvoirs publics multiplient les efforts pour endiguer un phénomène insidieux qui menace la cohésion sociale et l'avenir des jeunes générations.

Le mot d'ordre est clair : sensibiliser, éduquer et protéger.

À Oran, le wali Brahim Ouchene a donné le ton en affirmant que « la lutte contre la drogue doit mobiliser toutes les forces vives de la nation, des parents d'élèves aux institutions éducatives, en passant par les services de sécurité et de santé ».

Il a salué « le rôle crucial joué par les forces de l'ordre dans le démantèlement des réseaux de trafic » et insisté sur la responsabilité collective de préserver la jeunesse « de ce poison étranger à nos valeurs et traditions ». La caravane oranaise, organisée sous le slogan évocateur « Novembre, un nouveau pacte vers une jeunesse consciente et sans poisons », sillonnera trente établissements scolaires des daïras de Gdyel, Arzew et Oran.

Les activités, riches et variées, mêlent conférences interactives, projections de vidéos éducatives, débats avec des psychologues et imams, ainsi que témoignages poignants d'anciens toxicomanes en voie de réinsertion.

Des associations de parents d'élèves, des médecins, le Croissant-Rouge algérien et les Scouts musulmans algériens s'associent à cette dynamique citoyenne pour renforcer la prévention dès le plus jeune âge. Le même élan est observé à Sidi Bel-Abbès, où le wali a rappelé que « la sensibilisation précoce constitue la première



ligne de défense contre la drogue ».

Des équipes pluridisciplinaires sillonnent les écoles pour dialoguer avec les élèves et les parents, afin d'instaurer une vigilance commune.

À Tlemcen, le wali Youcef Bechlaoui a lancé une série d'activités régionales incluant des ateliers de formation, des expositions thématiques et des séances pédagogiques, destinées à renforcer la culture de la prévention et à encourager l'engagement communautaire.

Dans la wilaya de Nâma, la campagne a pris une dimension plus psychopédagogique.

Le wali Lounes Bouzegza a insisté sur l'importance d'un accompagnement complet, associant programmes éducatifs, encadrement spirituel et suivi psychologique.

Des spécialistes en santé mentale, assistantes sociales et conseillers en éducation interviennent directement dans les établissements pour identifier les signaux d'alerte et sensibiliser les jeunes sur les conséquences désastreuses de la consommation de psychotropes.

À Blida, la mobilisation touche plus de soixante établissements des trois cycles d'enseignement.

Les autorités éducatives ont coordonné avec la Sûreté nationale et la Gendarmerie pour assurer la réussite de cette opération d'envergure.

L'objectif est de bâtir un réseau d'acteurs unis contre la drogue, allant du personnel enseignant aux forces de l'ordre, en passant par les imams et les associations locales.

Dans le Sud-Ouest, la wilaya de Béchar participe activement à cette initiative nationale.

Sous la supervision du wali Ahmed Benyoussef, tous les moyens humains et matériels ont été déployés pour garantir la réussite de la caravane, avec l'implication de l'ensemble des secteurs concernés : éducation, santé, jeunesse, sécurité, affaires religieuses et mouvement associatif.

Le mouvement de sensibilisation s'étend également aux wilays du Centre, notamment Blida et Tipasa, où la même énergie mobilisatrice est à l'œuvre.

À Blida, la caravane parcourra trente établissements des daïras de Boufarik, El-Affroun et Blida. Des conférences animées par des imams, des psychologues et des éducateurs incitent les jeunes à adopter des comportements sains, à travers la pratique sportive, l'expression artistique et la participation citoyenne.

Les témoignages de jeunes victimes de l'addiction y sont particulièrement marquants, rappelant les ravages physiques, psychologiques et familiaux causés par la dépendance.

À Tipasa, la caravane, organisée dans les communes de Chercell, Koléa et Tipasa, réunit médecins, représentants des services de sécurité, cadres de la jeunesse et du sport, et membres du Croissant-Rouge algérien.

Ensemble, ils œuvrent à implanter durablement la culture de la prévention au sein des établissements éducatifs, considérés comme des bastions stratégiques dans la lutte contre les fléaux sociaux.

Derrière ces actions locales se dessine une stratégie nationale cohérente, fondée sur la coordination entre les institutions de l'État et la

société civile.

L'ONLCDT, pivot de cette démarche, met l'accent sur la continuité des campagnes, la formation des éducateurs et la mise à disposition de supports pédagogiques adaptés.

L'objectif : transformer la sensibilisation en un véritable réflexe collectif.

Les autorités publiques soulignent également l'importance d'un encadrement spirituel et moral, complémentaire aux dispositifs éducatifs et sanitaires.

Les imams, mobilisés dans toutes les wilayas concernées, rappellent que la drogue constitue une atteinte à la dignité humaine et aux valeurs sociales.

De leur côté, les psychologues insistent sur la prévention primaire, la détection précoce et le soutien psychologique aux jeunes exposés.

Ces caravanes illustrent la volonté ferme de l'État algérien de défendre sa jeunesse, considérée comme le socle de la Nation.

Elles traduisent aussi une approche intégrée où l'éducation, la santé, la justice et la sécurité convergent pour un objectif commun : bâtir une génération consciente, équilibrée et résiliente.

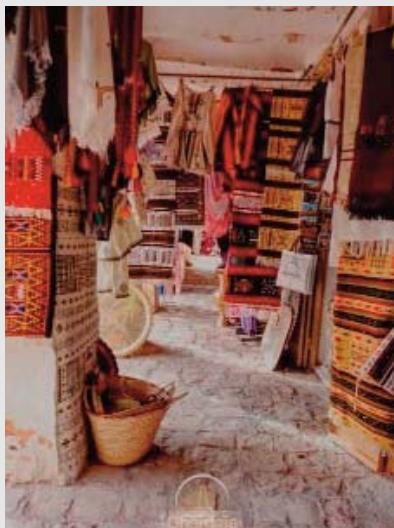
En redonnant à l'école sa mission de formation citoyenne et en impliquant les familles, les institutions et la société civile, cette vaste campagne nationale contre la drogue trace la voie d'un avenir plus sain et plus sûr pour les jeunes Algériens.

Elle rappelle surtout que la lutte contre ce fléau n'est pas seulement une affaire de lois ou de sanctions, mais un combat de valeurs, de conscience et de responsabilité partagée.

R.N

GHARDAÏA

La jeunesse artisanale à l'honneur lors de la 9^e Rencontre nationale des métiers traditionnels



La ville de Ghardaïa a vibré, cinq jours, au rythme des traditions, des couleurs et des savoir-faire ancestraux, à l'occasion de la 9^e édition de la Rencontre nationale des métiers traditionnels de jeunes.

Pas moins de 54 jeunes talents venus de différentes wilays du pays ont pris part à cet événement haut en symboles, dédié à la valorisation du patrimoine culturel et artisanal algérien, et à la transmission des métiers traditionnels aux nouvelles générations.

Organisée à la médiathèque de Bouhraoua, cette rencontre, placée sous le signe de la préservation du patrimoine immatériel, a offert un espace d'échanges et de créativité où les participants ont mis en lumière la diversité et la richesse des savoir-faire régionaux.

Habits traditionnels, tapis du M'zab, tissages artistiques, poteries, dinanderie et céramiques ont orné les stands, illustrant la profondeur d'un patrimoine qui fait la fierté du pays et témoigne du génie des artisans algériens.

Cette édition s'est également distinguée par un concours national du meilleur produit artisanal, véritable vitrine de la créativité des jeunes exposants. Le jury a décerné le premier prix à la wilaya d'Alger pour la qualité et l'authenticité de ses œuvres, suivie de Souk-Ahras et de Ghardaïa.

Le prix spécial du jury est revenu à la wilaya d'Adrar, tandis que celui dédié aux personnes à besoins spécifiques a été attribué à Relizane, en reconnaissance du talent et de la persévérance de ses jeunes artisans.

Selon le chargé de communication de la direction de la Jeunesse et des Sports de Ghardaïa, cette manifestation s'inscrit dans une démarche nationale visant à encourager les jeunes à se réapproprier les métiers traditionnels et à contribuer ainsi à la sauvegarde d'un héritage culturel inestimable.

Elle vise aussi à favoriser la création de micro-entreprises artisanales, en stimulant l'esprit d'initiative et en mettant en relation les jeunes créateurs avec des acteurs économiques et culturels.

À travers cet événement, Ghardaïa confirme une fois de plus son rôle de pôle culturel et artisanal majeur du Sud algérien, fidèle à ses traditions et ouverte à l'innovation. En mettant en avant la jeunesse, cette rencontre illustre la volonté nationale de faire de l'artisanat un moteur de développement local, un vecteur de cohésion sociale et un levier économique durable.

R.L

DÉGRADATION DES TERRES

Une crise silencieuse qui menace 1,7 milliard d'êtres humains, alerte la FAO

La planète s'épuise à vue d'œil. Les terres nourricières, socle de toute civilisation, se meurent sous le poids de décennies d'exploitation intensive.



Dans son rapport annuel publié lundi, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) tire la sonnette d'alarme : 1,7 milliard de personnes vivent désormais dans des zones où la dégradation des terres compromet gravement la productivité agricole et la sécurité alimentaire mondiale.

Ce constat glaçant résonne comme une urgence planétaire que nul ne peut ignorer.

La FAO définit la dégradation des terres comme une diminution durable de leur capacité à fournir des biens et services écologiques essentiels : cultures, filtration de l'eau, stockage du carbone, régulation climatique ou encore maintien de la biodiversité.

Autrement dit, la terre, ce bien commun irremplaçable, perd sa vitalité.

Ce processus s'explique en partie par des causes naturelles « érosion, désertification, salinisation, raréfaction de la couverture végétale » mais l'organisation insiste sur le rôle déterminant des activités humaines.

La déforestation massive, le surpâturage, les pratiques agricoles et d'irrigation non durables ont fragilisé les sols au point d'en altérer la structure et la fertilité.

Le phénomène touche toutes les latitudes, mais les régions les plus affectées sont l'Asie du Sud et de l'Est, où les pressions démographiques et agricoles sont immenses.

Dans ces zones, la perte de productivité se traduit par une insécurité alimentaire chronique, des migrations forcées et une paupérisation accélérée des communautés rurales.

La FAO alerte également sur un paradoxe : dans les pays développés, les effets de la dégradation sont souvent masqués par l'utilisation d'intrants chimiques « engrangés,

pesticides, herbicides » qui dopent artificiellement les rendements à court terme, tout en accentuant la destruction des sols à long terme.

Ce cercle vicieux entretient une dépendance aux produits chimiques, tout en fragilisant davantage les écosystèmes et les économies rurales.

Pour mesurer l'ampleur du désastre, la FAO a comparé trois indicateurs fondamentaux : la perte de couverture arborée, l'érosion des sols et le carbone stocké dans la terre et la végétation.

Résultat : des millions d'hectares de terres arables ont perdu une part significative de leur potentiel productif, réduisant ainsi les moyens de subsistance de populations entières.

Certaines régions sont même devenues impropre à la culture, entraînant des abandons massifs de terres.

Pourtant, la FAO refuse de céder au pessimisme.

« La dégradation des terres n'est ni inévitable ni irréversible », souligne le rapport.

Une politique volontariste pourrait renverser la tendance.

L'organisation avance un chiffre porteur d'espoir : restaurer seulement 10 % des terres dégradées permettrait de nourrir 154 millions de personnes supplémentaires chaque année.

Cette perspective prouve que des solutions existent, à condition que la communauté internationale prenne la mesure de l'enjeu.

Les instruments proposés sont multiples : interdictions de déforestation, paiements pour services écosystémiques, subventions conditionnelles au respect de normes environnementales, et programmes de reboisement à grande échelle.

Ces politiques doivent être accompagnées d'une transformation

profonde des systèmes de production agricole, favorisant la rotation des cultures, l'agroforesterie et la valorisation des pratiques traditionnelles durables.

L'enjeu dépasse largement le seul cadre agricole.

Il s'agit d'un défi économique, social et géopolitique.

Les terres fertiles sont à la base de la stabilité politique, de la prospérité et de la paix.

Lorsque les sols meurent, les sociétés s'effondrent.

Les pertes économiques engendrées par la dégradation sont estimées à plusieurs centaines de milliards de dollars par an, soit bien plus que le coût des actions correctives nécessaires pour inverser la tendance.

L'alerte de la FAO doit donc être entendue comme un appel à une gouvernance mondiale du sol, à l'image de ce qui existe pour le climat ou la biodiversité.

Car si la planète dispose de ressources finies, la croissance démographique et la demande alimentaire ne cessent de croître.

Chaque hectare préservé devient un enjeu stratégique pour les générations futures.

Sans une action rapide et concrète, les conséquences seront irréversibles : famines, exodes, conflits liés à la terre et effondrement des écosystèmes.

En conclusion, la dégradation des terres n'est pas une fatalité.

Elle résulte de choix humains, et donc de politiques humaines.

Restaurer la santé des sols, c'est redonner vie à la planète et espoir à des millions d'êtres humains.

Le message de la FAO est clair : il n'est plus temps de constater, il est temps d'agir, avant que la Terre nourricière ne se transforme définitivement en Terre stérile.

R.E

INDE

Au moins 20 morts dans une collision entre un bus et un camion



Au moins 20 personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées lundi dans une collision frontale entre un bus et un camion-benne chargé de gravier dans l'Etat du Télangana, dans le sud de l'Inde, a indiqué la police locale.

« Un camion chargé de gravier est entré en collision avec un bus de la Telangana State Road Transport Corporation (TSRTC) près du village de Mirjaguda à Chevella, sur l'autoroute nationale Hyderabad-Bijapur, tuant 20 personnes et en blessant plusieurs autres, dont certaines gravement », a déclaré un responsable de la police, cité par

PHILIPPINES

Des milliers d'évacuations aux Philippines avant un typhon

Des milliers de personnes sont évacuées lundi de zones côtières des Philippines menacées par l'arrivée du typhon Kalmnaegi, qui met le cap sur l'île de Leyte (est) avec des vents de 120 km/h et des rafales de 150 km/h, selon l'agence météorologique nationale.

Des évacuations sont en cours à Palo et Tanaanau, a indiqué Roel Montesa, responsable de la gestion des catastrophes naturelles.

Ces deux circonscriptions, peuplées au total de 140.000 personnes, avaient déjà été frappées durement en 2013 par le super typhon Haiyan, responsable d'au moins 6.000 morts.

Des milliers de mises à l'abri ont par ailleurs eu lieu depuis dimanche sur l'île voisine de Samar, "notamment à Guiuan (environ 50.000 habitants), où la tempête va probablement toucher terre", a rappelé un responsable de la défense civile, Randy Nicart.

Et 10.000 à 15.000 personnes sont amenées en lieu sûr dans la province voisine des îles Dinagat "depuis deux jours", a indiqué son gouverneur, Nilo Demerey.

Chaque année, une vingtaine de tempêtes ou typhons frappent les Philippines ou s'en approchent, les régions les plus pauvres du pays étant généralement les plus durement touchées. La météorologue Charmaine Varilla s'attend à ce que "trois à cinq" autres tempêtes frappent le pays asiatique d'ici la fin de l'année. Selon les experts, le changement climatique favorise des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses.

NÉPAL

Deux alpinistes italiens portés disparus dans l'Himalaya

Des recherches étaient en cours lundi au Népal pour retrouver deux alpinistes italiens portés disparus lors d'une tentative d'ascension du mont Panbari (6.887 m) dans l'Himalaya, a indiqué le département népalais du tourisme.

Les deux grimpeurs, Stefano Farronato et Alessandro Caputo, "étaient bloqués au camp 1 à cause de fortes chutes de neige et n'ont plus donné de nouvelles depuis samedi", a précisé le porte-parole du département, Himal Gautam. Le chef de l'expédition a pu être secouru au camp de base par un hélicoptère dimanche.

La semaine dernière, le cyclone Montha, formé dans le Golfe du Bengale, a causé de fortes pluies et chutes de neige au Népal, isolant de nombreux randonneurs et touristes dans tout le pays.

Selon le président de l'Association des agences de randonnée du Népal Sagar Pandey, plus d'un millier de personnes ont été secourues depuis mardi dernier.

« La faible visibilité a rendu les vols d'hélicoptères très difficiles. Mais la météo s'est améliorée », a-t-il ajouté.

Le Népal, qui compte huit des dix plus hauts sommets du monde, accueille chaque année des centaines d'alpinistes au printemps et en automne, une saison considérée comme plus périlleuse en raison du froid et de la neige notamment.

des médias. Parmi les victimes figurent les conducteurs des deux véhicules, ainsi qu'une fillette de trois mois. Un haut responsable de la police, Mahesh Bhagwat, a fait état de 72 personnes à bord du bus au moment de l'accident.

« Il y a eu une collision frontale. Il semble que le camion-benne roulaît à très grande vitesse et qu'il a percuté le bus », a précisé M. Bhagwat.

« D'après les dires du chauffeur, il y avait environ 72 personnes dans le bus, et nous sommes en train de vérifier cette information », a-t-il ajouté.

APS

ORAN

Organisation d'une rencontre scientifique à l'occasion du 25ème anniversaire de la création du registre de wilaya du cancer



Une rencontre scientifique a été organisée, lundi à Oran, par la Direction de la santé et de la population de la wilaya, à l'occasion du 25ème anniversaire de la création du registre de wilaya du cancer, mettant en avant son rôle essentiel dans la planification des politiques de santé préventive et thérapeutique.

Dans son discours d'ouverture, le directeur de la santé et de la population d'Oran, Hadj Boutouaf, a souligné que la supervision directe du registre par sa direction, depuis mars 2024, s'inscrit dans le cadre du renforcement du système de surveillance épidémiologique et de l'amélioration de la qualité de la collecte et de l'analyse des données. Il a rappelé que ce registre constitue un outil scientifique fondamental pour la planification des politiques de santé publique, exprimant sa reconnaissance à l'ensemble du personnel médical et paramédical ayant contribué à ce travail sur 25 années.

Les dernières données épidémiologiques du registre pour l'année 2023 font état de 2.585 nouveaux cas de cancer recensés à Oran, tandis que le nombre de notifications en provenance des wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest s'élève à près de 7.000.

Selon ces mêmes données, le cancer du sein demeure le plus fréquent chez les femmes, tandis que le cancer du poumon occupe la première place chez les hommes.

Les cancers du côlon et du rectum enregistrent, pour leur part, une hausse notable chez les deux sexes, ce qui, selon les spécialistes, nécessite l'intensification des campagnes de sensibilisation et de dépistage précoce.

Créé en 1992 et intégré officiellement au Plan national de lutte contre le cancer en 2015, le registre de wilaya du cancer d'Oran constitue l'une des principales références épidémiologiques en Algérie, contribuant au suivi et à l'évaluation de la situation épidémiologique dans les wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays.

Le programme de la rencontre a comporté une présentation des actualisations du registre pour 2023, ainsi que des données issues des registres hospitaliers pour 2024, en plus de communications scientifiques portant sur les nouvelles approches de diagnostic et de traitement des cancers colorectaux et des cancers qui touchent les femmes. Un espace d'exposition de posters scientifiques a également été aménagé.

Les participants ont appelé, en conclusion, à renforcer la coopération entre les établissements de santé et les universités, à développer la recherche scientifique dans le domaine de l'oncologie, et à accélérer la numérisation du système d'enregistrement épidémiologique afin de relever les défis futurs.

1ÈRES JOURNÉES MÉDICO-CHIRURGICALES DE L'HÔPITAL D'ARRIS-1/BATNA 37 interventions chirurgicales et 258 consultations médicales

Les 1ères Journées médico-chirurgicales, clôturées dimanche soir au sein de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Mostefa-Benboulaïd Arris-1 (Batna) ont donné lieu à 37 interventions chirurgicales et à 258 examens médicaux, a-t-on appris, lundi, auprès de cette structure de santé.



Les consultations médicales ont couvert différentes spécialités, tandis que les interventions chirurgicales ont concerné pour 26 d'entre elles, les voies urinaires et 11 la chirurgie orthopédique et traumatologique pédiatrique, selon le directeur de l'EPH, Karim Annane.

Le responsable a souligné que cette manifestation médico-chirurgicale, organisée du 26 octobre au 2 novembre, s'inscrit dans le cadre du programme de jumelage établi avec

l'association Chifa, sous la supervision de médecins spécialistes algériens résidant en France.

Les journées médico-chirurgicales, qui se sont déroulées dans de bonnes conditions organisationnelles et qui ont été bien accueillies par les patients et les habitants de la région, ont également inclus, selon le responsable, la prise en charge chirurgicale d'intervention complexes, ainsi que la réalisation d'examens médicaux spécialisés, en plus de la formation des

médecins, des infirmiers et des sage-femmes du service de gynécologie-obstétrique de l'EPH Arris-1. Il convient de noter que l'EPH de T'kout a également bénéficié, dans le cadre de ce programme de jumelage d'une semaine, organisé en coordination avec la direction de la Santé, d'une caravane médicale comprenant des médecins spécialistes qui ont effectué des examens médicaux dans diverses spécialités et encadré des formations aux médecins et infirmiers.

NOVEMBRE BLEU

Campagnes de sensibilisation à la prévention du cancer de la prostate à Oran et Tissemsilt

Des campagnes de sensibilisation à la prévention du cancer de la prostate ont été lancées, lundi à Oran et Tissemsilt, dans le cadre de l'initiative "Novembre bleu", ont indiqué les organisateurs. A Oran, le Centre hospitalo-universitaire Dr Benzerdjeb a lancé, à travers les services de chirurgie urologique, de transplantation rénale et de biochimie, une série d'activités qui se poursuivront jusqu'au 13 novembre.

Ces actions comprennent des séances de dépistage gratuit et des analyses médicales pour la détection précoce de cette maladie, encadrées par une équipe médicale pluridisciplinaire, selon la cellule d'information et de communication de l'établissement hospitalier. Une conférence intitulée "Le cancer de la prostate : entre biomarqueurs et stratégies thérapeutiques" sera également organisée, afin de présenter les méthodes de dépistage précoce basées sur les biomarqueurs, mises en œuvre par le service de biochimie.

Les activités se clôtureront par une rencontre scientifique consacrée à la situation du cancer de la prostate, aux nouvelles méthodes de dépistage et à l'importance du diagnostic précoce, selon la même source. A Tissemsilt, l'association "El Fadjr" d'aide aux personnes atteintes de cancer, en coordination avec la Direction de la santé et de la population de la wilaya, a

lancé une campagne de sensibilisation de trois jours sous le slogan : "La prévention augmente les chances de guérison". Cette campagne, organisée sur l'esplanade de la mosquée Abou-Bakr Esseddig au centre-ville de Tissemsilt, propose des explications médicales sur la maladie, assurées par des médecins bénévoles et des membres de l'association.

Le président de l'association, Dr Kara Halim, a souligné que les chances de guérison du cancer de la prostate sont élevées lorsqu'il est détecté à un stade précoce. "A travers cette initiative, nous voulons inciter les hommes âgés de 45 à 50 ans à effectuer un dépistage préventif, dont certains pourront bénéficier gratuitement", a-t-il précisé.

DJELFA

Le service des urgences chirurgicales réhabilité et doté d'un appareil d'IRM

Le service des urgences médico-chirurgicales de l'hôpital "Moudjahid Mehad Abdellkader" de Djelfa a été réhabilité et équipé d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM), dans le cadre de l'amélioration du service public et de la prise en charge des patients.

Le wali de Djelfa, Djahid Mous, a supervisé, lundi, la mise en service de cette unité des urgences médico-chirurgicales, désormais dotée d'équipements modernes, dont un appareil d'IRM, destinés à améliorer la qualité des soins.

Il a souligné que ces nouveaux acquis mis à la disposition des staff médicaux pour améliorer la prestation des services sont inscrits dans le cadre du programme complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la wilaya, pour lequel une enveloppe financière de plus de 32 milliards de DA a été mobilisée.

Le wali a rappelé, en outre, le lancement, cette année, des chantiers de plusieurs projets dans le secteur de la santé, dont sept (7) hôpitaux et onze (11) polycliniques, ainsi que les études de réalisation d'un hôpital de 240 lits et d'un établissement psychiatrique dans la ville de Djelfa.

MASCARA

Journée d'étude sur la circulaire d'application relative à la radiothérapie pour enfants cancéreux

La circulaire d'application relative à la radiothérapie destinée aux enfants atteints de cancer a été lundi au centre d'une journée d'étude à Mascara, lors de laquelle les mesures de prise en charge efficace de cette catégorie de patients par la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) ont été mise en avant.



Le directeur de l'agence locale de la CNAS, Abbes Benyamina, a indiqué que cette circulaire, publiée le 13 juillet 2025, encadrant la convention conclue entre les organismes de sécurité sociale et les établissements privés de santé agréés pour assurer les activités de radiothérapie dans le cadre du tiers-paiement.

Ce dispositif permet aux enfants concernés de bénéficier d'une couverture à 100% des frais de traitement, souligne-t-on. Les

prestations incluses dans la prise en charge des enfants atteints de cancer comprennent, selon le même responsable, la fourniture de dispositifs médicaux, la rééducation fonctionnelle, le transport sanitaire, les séances de radiothérapie, les médicaments et les examens médicaux périodiques. Pour sa part, Abdelkader Belhadj, responsable de la cellule d'écoute et d'information de l'agence, a précisé que la catégorie bénéficiaire de

cette mesure regroupe les enfants assurés sociaux ou ayants-droit âgés de moins de 18 ans et atteints de cancer. Il a ajouté que l'accord signé le 21 octobre dernier entre la CNAS et plusieurs établissements hospitaliers publics et cliniques privées spécialisés en radiothérapie pédiatrique vise principalement à assurer une prise en charge optimale, notamment par la couverture sociale et médicale à 100% des frais de traitement. De son côté, Dinar Hocine, respon-

sable des prestations au sein de la même agence, a souligné que cette convention garantit une prise en charge complète et gratuite pour les enfants atteints de cancer dans le domaine de la radiothérapie, contribuant ainsi à soulager leurs familles du fardeau financier des soins. Cette rencontre, initiée par la direction de wilaya de la CNAS, a réuni des représentants d'associations locales œuvrant en faveur des enfants atteints de cancer, note-on.

LA QUALITÉ DANS LES MÉTIERS PHARMACEUTIQUES Exigence éthique et technique



Le respect de la qualité dans les métiers de la pharmacie en tant qu'exigence éthique et technique, a été souligné, lundi à Alger, par des spécialistes dans le domaine.

"La qualité doit être la colonne vertébrale des métiers de la pharmacie, pour un système pharmaceutique national efficace, crédible et durable", a affirmé la représentante du ministère de la Santé, Pr Elhadia Mansouri, à l'ouverture d'une journée nationale

thématische, organisée par la Section ordinaire des pharmaciens d'Alger, sous l'égide du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

Soulignant que la qualité dans le domaine pharmaceutique constitue "un engagement collectif au service de la santé du citoyen", Pr Mansouri a estimé que "le passage de la simple conformité en matière de qualité à une performance continue représente une exigence éthique, technique et

stratégique", insistant, à ce titre, sur l'importance de la formation des acteurs concernés.

Dans le même sillage, la représentante du ministère de l'Industrie pharmaceutique, Dr Imene Belabbas, a indiqué que la nouvelle réglementation encadrant la production pharmaceutique, publiée en septembre dernier, "marque une nouvelle ère de rigueur, d'excellence et de souveraineté".

Rappelant que la production nationale représente plus du tiers du volume de la production pharmaceutique africaine, la directrice de la Production au sein du même département a mis en avant l'intégration de nouveaux dispositifs réglementaires alignés sur les standards internationaux, dans la perspective de l'encouragement à l'exportation.

Pour sa part, le président de l'Agence nationale de la Sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji, a qualifié de "fondamental", le rôle de cette structure dans les métiers de la pharmacie, précisant que l'objectif est de "garantir l'efficacité, la qualité et la sécurité des produits de santé, tout en assurant la protection des personnes de santé".

Il a, en outre, souligné que "la notion de sécurité est désormais bien ancrée en Algérie, grâce au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a mis en place l'ANSS".

BECHAR

Le centre anti-cancer se dote d'une unité de préparation des traitements de chimiothérapie

Une unité dédiée à la préparation des médicaments de chimiothérapie vient d'être mise en service au sein de l'établissement hospitalier public spécialisé dans la lutte anti-cancer à Bechar, a-t-on appris de la direction de wilaya de la Santé et de la Population (DSP).

Equipée des technologies les plus avancées, cette nouvelle unité permet la préparation des médicaments destinés aux patients, au titre du protocole médical de leur prise en charge, dans des conditions optimales de sécurité, tout en respectant les normes internationales, a-t-on précisé.

La mise en service par les autorités locales de la wilaya, à l'occasion de la célébration du 71e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, vise à renforcer les unités spécialisées de cet établissement hospitalier, à rayonnement régional et national, a-t-on indiqué.

A noter que plusieurs unités ont été ouvertes au sein de cet établissement, notamment celles dédiées à l'oncologie génétique, la transfusion sanguine, la scintigraphie et aux détecteurs de veines infrarouges, en plus d'un service spécialisé en oncologie pédiatrique, et ce, afin de garantir une meilleure prise en charge des patients, qu'ils soient issus de la wilaya de Bechar ou des autres régions du pays, a-t-on ajouté.

D'une capacité d'accueil de 140 lits, cette structure de santé, qui s'étend sur une superficie de sept (7) hectares, inaugurée en 2019, comprend plusieurs services médicaux spécialisés, notamment la radiothérapie, la chirurgie, l'hématologie, l'IRM, la mammographie et l'échographie, en plus de trois (3) importants blocs opératoires et plusieurs autres sections nécessaires à la prise en charge des patients, a-t-on souligné.

BISKRA

Création d'une unité médicale de prise en charge des victimes d'accidents vasculaires cérébraux

Une unité médicale de prise en charge des victimes d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) dès leurs premiers stades a été créée dernièrement au niveau de l'établissement public hospitalier "El Hakim Saadane" de Biskra, a-t-on appris lundi auprès du directeur local de la santé.

Dans une déclaration à l'APS, M. Abdelkader Aouini a précisé que cette unité assure la prise en charge des victimes d'AVC durant les quatre premières heures de leur survie de sorte à assurer après la confirmation par examen clinique et imagerie médicale les soins nécessaires qui évitent la paralysie et favorise le rétablissement du patient.

L'unité est encadrée par des médecins compétents spécialisés en neurologie et radiologie de l'EPH "El Hakim Saadane", selon la même source.

La création de cette unité intervient après le constat par les services sanitaires de l'augmentation annuelle du nombre de victimes d'AVC liés surtout aux complications de nombre de maladies dont le diabète, l'hypertension artérielle et l'athérosclérose, a ajouté M. Aouini.

APS

Mardi 4 novembre 2025

DIABÈTE

Changer de mode de vie pour prévenir la maladie

Surveiller son alimentation et marcher une demi-heure par jour permettent de limiter les symptômes avant-coureurs du diabète et les risques liés à la maladie. La mortalité en serait également réduite.

En cas d'intolérance au glucose, un des signes avant-coureurs du diabète, prendre de bonnes habitudes de vie permettrait d'éviter que la maladie se développe et réduirait la mortalité liée aux troubles cardiovasculaires. Une équipe de chercheurs chinois a mené une étude pendant près de 30 ans en suivant 577 personnes intolérantes au glucose, un état dans lequel la glycémie est supérieure à la normale, mais inférieure à la valeur seuil pour le diagnostic du diabète, explique l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Parmi les participants à l'étude, publiée par la revue médicale *The Lancet Dia-*

betes & Endocrinology, 439 ont accepté de changer leur mode de vie (poids et sport régulier) et 136 ont constitué le groupe témoin. Conclusion : la mortalité globale est de 10% moins élevée dans le premier groupe (28% contre 38%) que celles d'AVC, ou infarctus, stables, également réduites : 11% dans le premier groupe et 19,6% dans le second.

Baisse du poids et exercice physique

D'autres résultats sur la question avaient déjà été publiés, mais cette étude est la seule à s'être intéressée à l'influence d'un changement d'habitudes sur la mortalité.

«De grandes études en population en Chine, en Finlande et aux Etats-Unis ont récemment démontré qu'il était faisable d'éviter ou de retarder l'apparition du diabète chez les sujets en surpoids ayant une intolérance modérée au glucose. Une baisse modérée du poids et une demi-heure de marche par jour réduisent de plus de la moitié l'incidence du diabète», indiquent déjà l'OMS, avant de connaître ces travaux.

Ces résultats fournissent de nouvelles raisons d'utiliser ces interventions comme une mesure de santé publique dans le cadre du contrôle des conséquences du diabète», concluent les chercheurs.



Deux repas par jour pour combattre le diabète

Prendre deux bons repas par jour, matin et midi, serait plus efficace pour traiter le diabète de type 2 que de manger de nombreux petits et fractionnés tout au long de la journée.



Deux repas par jour font baisser la glycémie

Pour cette étude, les chercheurs de la République tchèque ont nourris deux groupes de 27 personnes âgées de 30 à 70 ans ayant du diabète de type 2 avec le même nombre de calories (environ 1700 calories quotidiennes) mais en divisant ces calories en deux principaux repas pour un groupe et en les divisant en 6 petits repas pour l'autre groupe. Cette expérience a duré trois mois.

À l'issue de ce trimestre, les volontaires du premier groupe avaient perdu plus de

poids et leur taux de glycémie avait considérablement chuté. Dans le premier groupe, les volontaires pouvaient choisir de prendre leur premier repas entre 6h et 10h du matin et le second repas entre 12 h et 16h.

Tous craignaient d'avoir des fringales en fin de journée, mais la sensation de faim était finalement plus faible que dans le groupe qui grignotait toute la journée. Toutefois, pour le Dr Hana Kahleova, de l'Institut de médecine clinique et expérimentale de Prague, d'autres études plus longues seront nécessaires avant d'apporter des modifications aux conseils diététiques habituellement dispensés aux personnes diabétiques.

Etats-Unis : une hausse inquiétante du diabète chez les jeunes

D'après une nouvelle étude, les diabètes de type 1 et 2 sont en constante augmentation parmi les jeunes américains depuis 2001. Cette hausse devrait se poursuivre dans les années à venir.

A moins de redoubler d'efforts pour réduire l'obésité infantile, le diabète risque de devenir un problème de santé de plus en plus grave aux Etats-Unis. En effet, des chercheurs américains ont publié une étude dans la revue JAMA, faisant état d'une forte augmentation des cas de diabète de type 1 (21%) et de type 2 (30%) parmi les enfants et adolescents du pays. Cette hausse

devrait se poursuivre de façon inquiétante, indiquent les chercheurs. D'ici à 2050, le nombre de personnes souffrant de diabète de type 1 devrait tripler et celles du diabète de type 2, quadrupler.

L'étude a été menée sur trois millions de jeunes entre 2001 et 2009, mais les scientifiques estiment que d'autres recherches seront nécessaires pour comprendre les raisons de cette augmentation générale, mise à part l'obésité infantile. Autre facteur inquiétant : la hausse du diabète de type 1 a été la même parmi toutes les ethnies, alors qu'il est habituellement associé aux popula-



par des tests sanguins réalisés après une séance de natation, de marche ou de gymnatique. Les résultats ont été comparés. Globalement, la glycémie a baissé de 0,50 g/l après

Il fait courir plus de risques aux femmes qu'aux hommes

Les femmes atteintes de diabète ont trois fois plus de risques de développer une maladie cardiovasculaire que les hommes. Pour les chercheurs, cela signifie que les femmes devraient se faire dépister plus souvent pour le pré-diabète.

Une étude parue dans le magazine professionnel Diabetologia et qui a porté sur 850 000 personnes, montre que les femmes atteintes de diabète ont 44% de risques en plus que les hommes de développer une maladie cardiovasculaire.

Pour cette étude, les chercheurs ont fait une méta-analyse de 64 études précédentes publiées en Europe, en Asie, en Australie et en Amérique-du-Nord, en remontant jusqu'aux années 60. Ils se sont alors aperçus avec surprise que le diabète augmentait beaucoup plus le risque de mourir d'une crise cardiaque ou d'un AVC chez les femmes qu'il ne le fait pour les hommes.

Faire le diagnostic dès le pré-diabète

Les chercheurs tentent maintenant de comprendre pourquoi. Si, dans les années 60, on aurait pu incriminer la quasi absence de dépistage de maladies cardio-vasculaires chez les femmes, ce n'est certainement plus le cas aujourd'hui. Les femmes sont autant suivies que les hommes et suivent un traitement quasi identique.

«Nous pensons qu'il peut y avoir une différence biologique entre les hommes et les femmes» explique le Dr Samira Peters, épidémiologiste à l'Université de Cambridge, co-auteur de cette étude.

Pour les chercheurs, cette augmentation du risque signifie que les femmes devraient se faire dépister plus tôt, à l'étape du pré-diabète, c'est-à-dire avant qu'il ne se transforme en diabète de type 2, afin de mettre en œuvre un contrôle régulier de la glycémie.

Il est important de rappeler que les maladies cardio-vasculaires ne sont pas l'apanage des hommes. Elles sont la première cause de mortalité féminine devant les cancers, et elles tuent 7 fois plus de femmes que le cancer du sein», insiste le médecin.

Pourquoi prendre soin de vos gencives

Mesurer sa glycémie et faire ses injections d'insuline font partie du quotidien des personnes diabétiques. Mais la surveillance de la santé bucco-dentaire doit aussi devenir un geste réflexe. Car des dents en mauvaise santé peuvent aggraver le diabète.



Les effets du diabète sur la santé des dents

«Nombre de personnes diabétiques ignorent que les inter-relations de leur maladie avec la santé bucco-dentaire sont importantes et exigent un suivi régulier. En effet, les infections des gencives et des tissus de soutien des dents (malades parodontales) peuvent aggraver le diabète. Et à l'inverse, un diabète mal contrôlé peut provoquer des infections et des caries», affirme l'Union française pour la santé bucco-dentaire (Ufsbd).

«Souvent sous-estimées, les complications dentaires du diabète cachent un mal évolutif qui peut aller jusqu'à l'infection bocale généralisée et la perte des dents» alertent les experts.

Caries, gingivite (l'inflammation de la gencive) ou parodontite (l'inflammation en profondeur de la gencive et de l'os qui soutient la dent) : les personnes diabétiques sont trois fois plus vulnérables que les autres face à ces problèmes de santé bucco-dentaire car leur maladie diminue leur résistance aux infections microbiennes. En outre, leur salive plus sucrée attaque silencieusement l'email des dents par le biais de la plaque dentaire.

Comme les pieds ou la vue, les dents et les gencives des diabétiques ont donc besoin de beaucoup d'attention, même en l'absence de symptômes. «Or, on a constaté que seulement

un tiers des personnes diabétiques a une consultation dentaire dans l'année, alors qu'un patient diabétique sur 2 présente une maladie parodontale» explique le Dr Christophe Lequart, chirurgien-dentiste et membre de l'Ufsbd.

Quels soins des dents pour les diabétiques

«Les personnes diabétiques savent que le diabète augmente le risque de mortalité par maladie cardio-vasculaire. Mais il faut savoir que les maladies parodontales multiplient par 3 ce risque de mortalité. D'où la nécessité de

s'assurer auprès du dentiste que les effets du diabète sur la parodonte sont bien maîtrisés» ajoute le Dr Lequart.

Brisez tous nettement les dents après chaque repas. Utilisez de préférence un dentifrice au fluor et du fil dentaire pour les zones inter-dentaires qui ne sont pas accessibles à la brosse.

Faites un ou plusieurs bains de bouche quotidiennement, surtout si la collerette de la gencive est rouge, ce qui indique un début de gingivite qui pourrait évoluer vers une parodontite.

Buviez beaucoup d'eau afin de ne pas avoir la bouche sèche. De nombreux médicaments antidiabétiques provoquent une sécheresse bucale. Or, le manque de salive est propice à l'apparition des premières lésions des gencives.

Autre problème : la salive des diabétiques contient plus de glucose, ce qui modifie la composition de la plaque dentaire et favorise le développement de bactéries dans la bouche. Un suivi régulier chez le dentiste, au moins deux fois par an, permet de supprimer d'éventuels foyers infectieux avec un détartrage.

Venez systématiquement en consultation avec vos dernières analyses d'HbA1c (hémostoglobine glyquée). Et dès qu'un symptôme de rougeur ou de gonflement de la gencive apparaît, prenez rendez-vous.

Une nouvelle piste de traitement

Des chercheurs viennent de découvrir une molécule qui pourrait conduire à de nouveaux traitements contre le diabète de type 2.

Elle s'appelle «6bk». Derrière ce nom peu engageant se cache pourtant une petite molécule qui pourrait bien donner naissance à de nouveaux traitements contre le diabète de type 2.

Il s'agit d'une maladie caractérisée par un taux de sucre dans

le sang trop élevé : chez les diabétiques, l'insuline, une hormone secrétée par le pancréas, ne joue pas son rôle régulateur de la glycémie. Le risque ? Des dysfonctionnements cardiovasculaires, des insuffisances rénales, voire la perte de la vue.

Le traitement contre le diabète de type 2 consistait jusqu'à présent en des injections d'insuline quotidiennes pour les malades. Mais une récente étude publiée dans

la revue scientifique *Nature* vient bien changer les choses : des chercheurs viennent en effet de découvrir une nouvelle molécule, baptisée 6bk, qui pourrait avoir son importance dans le cadre des traitements antidiabétiques. Son rôle ? Bloquer l'action de l'IDE (pour insulin-degrading enzyme), une enzyme qui bloque l'action de l'insuline et l'empêche donc de réguler la glycémie. Testée sur des souris,

cette molécule s'est révélée efficace : les rongeurs atteints de diabète de type 2 se sont vu offrir une dose de 6bk, puis une dose de sucre. Résultat : débloqué, leur insuline a correctement joué son rôle de régulateur glycémique...

Une découverte qui, à terme, pourrait donner naissance à de nouveaux traitements contre le diabète de type 2.

Les sports aquatiques, les plus efficaces contre le diabète

C'est prouvé, l'activité physique permet de lutter contre le diabète. Les activités aquatiques sont les plus indiquées pour réduire la glycémie. Natation, aquagym, aquaboxing... Les sports aquatiques font un bien fou : ils sculptent, affinent, détendent. Chez les diabétiques, ils permettent de faire baisser leur index glycémique. La Société francophone du diabète, auteure d'une étude sur le sujet, recommande un bain de 2h30 par semaine. «En pratiquant 150 minutes d'activité physique dans l'eau toutes les semaines, les diabétiques voient leur taux de glycémie diminuer significativement», suggère l'étude, relayée par Destination santé. S'activer dans l'eau serait encore plus bénéfique que la marche ou la gymnastique. L'Unité mobile d'éducation Thérapeutique diabète de la Haute Côte d'Or en Bourgogne l'a vérifié auprès de 93 patients, globalement, la glycémie a baissé de 0,50 g/l après



l'effort. Mais la piscine a eu une longueur d'avance sur les autres sports : le taux de glucose dans le sang a diminué de 0,50 g/l après une séance de natation, contre 0,46 g/l pour la marche et 0,3 g/l pour la gym. Ces bons résultats s'expliquent par l'effort d'endurance et la contre-résistance induite par l'eau.

Demander l'avis du médecin

Le sport, associé à une alimentation équilibrée, est recommandé pour prévenir et lutter contre le diabète. Il améliore la sensibilité des cellules à l'insuline et favorise l'équilibre glycémique (en diminuant le taux de glucose dans le sang). Aussi, en prévenant la prise de poids, il prévient les maladies cardiovasculaires. Les non sportifs et diabétiques de longue date sont invités à consulter leur médecin avant de se remettre un sport, surtout après l'âge de 50 ans, ou 20 ans de diabète.

LE SAHARA OCCIDENTAL AU CŒUR DU DROIT INTERNATIONAL

L'Observatoire sahraoui réaffirme le principe d'autodétermination comme seule voie légitime

Face à la complexité grandissante du dossier du Sahara occidental, l'Observatoire sahraoui pour les ressources naturelles et la protection de l'environnement (SONREP) a réaffirmé avec force que le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui demeure le seul cadre légitime et juridique pour tout règlement durable du conflit.

Dans un communiqué publié à la suite de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2797, l'Observatoire exprime une préoccupation croissante quant à l'évolution du langage diplomatique onusien et dénonce «une tendance inquiétante» de certains États membres à encourager des approches unilatérales qui dénatureront les réalités historiques, politiques et juridiques du Sahara occidental.

Tout en saluant le renouvellement du mandat de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) jusqu'au 31 octobre 2026 «élément stabilisateur pour la région», le SONREP met en garde contre les ambiguïtés contenues dans la nouvelle résolution, qui risquent de compromettre les objectifs premiers de la mission : organiser un référendum d'autodétermination et garantir la paix dans le respect du droit international.

Dans ce contexte, l'Observatoire plaide pour un élargissement du mandat de la MINURSO afin d'y inclure explicitement la surveillance des droits de l'homme et de l'environnement.

Une telle démarche, selon le communiqué, garantirait la transparence et la responsabilité des acteurs sur le terrain, tout en offrant une protection accrue aux populations et aux ressources naturelles.

Le SONREP souligne avec insis-



tance que toute tentative visant à modifier le statut juridique du territoire sahraoui en dehors des résolutions onusiennes constitue une violation flagrante du droit international et du devoir fondamental du Conseil de sécurité de promouvoir la décolonisation.

Il rappelle que le Sahara occidental figure encore sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU, en attente d'un processus d'autodétermination complet et transparent.

Dans cette optique, l'Observatoire exhorte le Secrétaire général de l'ONU à accorder à son Envoyé personnel tous les pouvoirs nécessaires pour mener à bien son mandat, avec pour objectif clair de parvenir à «une solution juste, durable et mutuellement acceptable», garantissant aux Sahraouis leur droit inaliénable de choisir librement leur avenir politique.

Mais au-delà de la dimension politique, le communiqué attire l'attention sur les graves conséquences écologiques et économiques de la situation actuelle.

L'exploitation intensive des ressources naturelles dans les territoires occupés «qu'il s'agisse de phosphates, de pêche, ou de projets énergétiques» s'effectue, selon le SONREP, sans le consentement du peuple sahraoui, en violation des principes fondamentaux de la souveraineté permanente sur les ressources. Cette exploitation illégale, menée au profit d'intérêts étrangers,

accentue la dégradation de l'environnement et les inégalités sociales dans une région déjà fragilisée.

Le SONREP met également en lumière la dimension environnementale du conflit, rappelant que la désertification, la surexploitation des nappes phréatiques et la pollution marine sont autant de conséquences directes des politiques d'exploitation menées sans concertation.

Pour l'Observatoire, la protection de l'environnement est indissociable du respect des droits humains : «il ne peut y avoir de durabilité écologique sans justice politique».

En conclusion, l'Observatoire sahraoui réaffirme que la paix, la stabilité et la légalité au Sahara occidental reposent exclusivement sur le respect du droit à l'autodétermination.

Tout règlement imposé en dehors de ce principe serait non seulement illégal, mais également porteur d'instabilité durable.

Par cet appel solennel, le SONREP rappelle à la communauté internationale son devoir moral et juridique de veiller à la mise en œuvre effective du processus de décolonisation, conformément aux résolutions de l'ONU.

Le Sahara occidental, souligne-t-il, ne saurait être réduci à un simple dossier diplomatique : il s'agit d'une question de justice, de dignité et de souveraineté populaire, au cœur même du droit international contemporain.

R.I

Le Forum européen affirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance

Le neuvième Forum européen des forces de Gauche, Vertes et Progressistes, qui s'est tenu de vendredi à dimanche à Vienne, a affirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, réitérant son soutien à la juste cause sahraouie.

Dans sa déclaration finale, le Forum européen a précisé que la question du Sahara occidental est une question de décolonisation, réaffir-

mant le droit inaliénable de son peuple à l'autodétermination.

Le Forum a appelé à permettre au peuple sahraoui d'exercer ce droit par le biais d'un référendum libre, équitable, juste et démocratique.

Dans son examen du récent accord commercial entre l'Union européenne et le Maroc, le Forum européen a confirmé l'illégalité de ce pacte, le dénonçant comme une nouvelle

tentative de contourner les arrêts de la Cour européenne de justice.

Cette rencontre intervient au lendemain de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 2797 (2025), qui a décidé, entre autres, de prolonger le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) jusqu'au 31 octobre 2026.

BISSAU - ÉLECTIONS GÉNÉRALES Ouverture de la campagne électorale

La campagne pour les élections présidentielle et législatives du 23 novembre en Guinée-Bissau s'est ouverte samedi.

Les 860.000 électeurs

bissau-guinéens seront appelés à choisir entre 12 candidats en lice pour la présidentielle, dont le président sortant Umaro Sissoco Embalo, qui brigue un

second mandat, et l'ancien président José Mario Vaz (2014-2020).

14 partis dont une coalition, la plate-forme Nô Kumpu Guiné qui soutient

la candidature du président Embalo, vont concourir pour les 102 sièges du Parlement.

APS

SOUUDAN

Les atrocités commises par les FSR pourraient constituer des crimes de guerre (CPI)

Le bureau du procureur de la Cour pénale internationale (CPI) a averti lundi que les atrocités commises par les Forces de soutien rapide (FSR) dans la ville d'El-Fasher pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

"Ces atrocités s'inscrivent dans un contexte de violence plus large qui ravage toute la région du Darfour depuis avril 2023.

De tels actes, s'ils sont avérés, pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité au sens du Statut de Rome", texte fondateur de la cour, a déclaré dans un communiqué le bureau du procureur de la CPI, qui siège à La Haye.

Après 18 mois de siège, les FSR ont pris fin octobre El-Fasher, dernier verrou stratégique qui échappait à leur contrôle au Darfour, vaste région de l'ouest du Soudan.

En cours depuis avril 2023, le conflit au Soudan a fait des milliers de morts, des millions de déplacés et provoqué la pire crise humanitaire actuelle, selon l'ONU.

Près de 71000 déplacés d'El-Fasher (OIM)

Quelque 71000 personnes ont été déplacées à El-Fasher et dans les villages alentours, une semaine après que les Forces de soutien rapide (FSR) ont pris le contrôle de la capitale de l'Etat du Darfour-Nord, dans l'ouest du Soudan, a indiqué lundi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Selon l'OIM, les équipes sur le terrain estiment qu'entre le 1er et le 2 novembre, environ 8600 personnes ont été déplacées à cause des affrontements dans la ville.

"Ainsi, du 26 octobre au 2 novembre, un total de 70894 personnes ont été déplacées à partir d'El-Fasher et de ses environs", a précisé l'organisation.

L'insécurité sur les routes risque de limiter les déplacements, alors que la situation reste tendue et instable, selon la même source.

Depuis le 15 avril 2023, le Soudan est le théâtre de violents affrontements entre l'armée soudanaise et les FSR. El-Fasher, la plus grande ville de la région du Darfour, est largement sous contrôle des FSR après de violents combats.

TANZANIE

Samia Suluhu Hassan investie présidente du pays

Samia Suluhu Hassan a été investie présidente de la Tanzanie, a indiqué lundi la télévision publique. "Moi, Samia Suluhu Hassan, jure que je remplirai mes fonctions de présidente de la République (...) avec diligence et un cœur sincère", a affirmé la cheffe de l'Etat. Elle a obtenu 97,66% des suffrages, selon la commission électorale. L'élection présidentielle était couplée avec les législatives.

Mme Hassan devient ainsi la première femme élue à la présidence du pays. Elle était auparavant vice-présidente de 2015 à 2021 et avait accédé pour la première fois à la présidence en mars 2021 suite au décès du président de l'époque, John Magufuli, marquant ainsi une étape historique en tant que première femme chef d'Etat de Tanzanie.

PALESTINE

Déclaration de Balfour : la Ligue arabe appelle le Royaume-Uni à hâter la fin de l'injustice historique

Le Secrétariat général de la Ligue des Etats arabes a déclaré que l'anniversaire de la Déclaration Balfour intervient cette année encore dans le sillage des souffrances du peuple palestinien, du fait de l'agression continue de l'entité sioniste dans la bande de Ghaza, appelant le Royaume-Uni à exercer davantage de pression sur l'entité sioniste en vue de mettre fin à cette "injustice".



"Le 108ème anniversaire de la Déclaration de Balfour intervient encore cette année sur fond des agressions continues de l'entité sioniste contre la bande de Ghaza, en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods, dont les incursions meurtrières, l'expansion coloniale, le vol de ressources et la profanation des sites chrétiens et islamiques", a indiqué dimanche le Secrétariat dans un communiqué publié à cette occasion, repris par des médias palestiniens.

Rappelant que le Royaume Uni est à l'origine de cette déclaration, le Secrétariat général de la Ligue

des Etats arabes a appelé ce dernier à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à l'injustice historique infligée au peuple palestinien et à exercer toutes formes de pression sur les autorités d'occupation afin qu'elles cessent leurs violations et crimes contre le peuple palestinien. Soulignant que la solution à deux Etats est le seul moyen à même d'assurer la sécurité, la paix et la stabilité dans la région, conformément à la volonté internationale et aux résolutions pertinentes de légitimité internationale, le Secrétariat a estimé que l'adhésion à cette option est de na-

ture à corriger l'erreur historique née de la déclaration Balfour honnête.

La Déclaration de Balfour est une lettre ouverte, datée du 2 novembre 1917 et signée par Arthur Balfour, secrétaire d'Etat britannique aux Affaires étrangères.

Elle est adressée à Lionel Walter Rothschild (1868-1937), personnalité de la communauté juive britannique et financier du mouvement sioniste, aux fins de lui communiquer l'engagement du gouvernement britannique en faveur de l'établissement d'un foyer national juif en Palestine.

Nombre record de violations sionistes dans la ville d'El-Qods occupée en octobre

Le gouvernorat d'El-Qods occupée a annoncé que le mois d'octobre écoulé a enregistré un nombre record en termes de violations de l'entité sioniste à l'encontre des habitants de la localité.

"En effet, il a été enregistré au mois d'octobre écoulé 87 arrestations, 40 blessés, 15 opérations de démolition et de nivellement, 68 attaques de colons, ainsi que 10

822 incursions dans l'enceinte de la mosquée Al-Aqsa", a indiqué le gouvernorat d'El-Qods dans un rapport rendu public lundi et repris par l'agence de presse Wafa.

La même source a ajouté que "le mois d'octobre a vu aussi une escalade en matière de plans de colonisation sionistes avec 13 nouveaux plans, dont 5 projets déposés pour la construction de

769 unités de colons sur 19,861 dunams, et 5 autres approuvés pour un total de 5 129 nouvelles unités".

"Ces projets visent à étendre la colonisation de l'entité sioniste à El Qods-occupé et ses environs, sous couvert de prétextes projets de parcs bibliques ou d'utilité publique", est-il expliqué dans le rapport.

LIBAN

Deux martyrs et sept blessés dans de nouvelles frappes de l'armée sioniste

Deux Libanais sont tombés en martyrs et sept autres ont été blessés, lundi, dans de nouvelles frappes de l'armée sioniste visant plusieurs régions dans le sud du Liban, a indiqué le minis-

tère libanais de la Santé. Un drone de l'armée sioniste "a visé une voiture à Doueir, dans le sud du Liban, faisant un martyr et sept blessés.

Une autre frappe de l'ennemi sur un village de

la région de Bint Jbeil, également dans le sud du pays, a fait un martyr", a indiqué le ministère dans un communiqué, repris par l'agence de presse libanaise ANI. Malgré un cessez-le-

feu conclu en novembre 2024, l'entité sioniste continue de mener des attaques régulières contre plusieurs villes et villages dans le sud du Liban, faisant souvent des martyrs et des blessés.

BANGLADESH

L'ex-Première ministre Khaleda Zia candidate aux prochaines législatives

L'ex Première ministre du Bangladesh, Khaleda Zia, sera candidate aux législatives de février, a annoncé lundi le Parti nationaliste du Bangladesh (BNP) qu'elle dirige.

Première femme à diriger le

pays à majorité musulmane en 1991, Mme Zia a occupé trois fois la tête du gouvernement.

Pendant de longues années, sa rivalité avec la présidente de la Ligue Awami, Sheikh Hasina, a agité la vie politique, les deux

femmes se succédant alternativement au poste de Premier ministre. Toujours à la tête du BNP, elle briguerait un siège au Parlement dans trois circonscriptions, a déclaré lundi un dirigeant du parti, Mirza Fakhrul Islam Alamgir.

Autriche : l'ancien président Fischer appelle le gouvernement à reconnaître l'Etat de Palestine

L'ancien président autrichien, Heinz Fischer (2004-2016), a appelé lundi le gouvernement de son pays à reconnaître l'Etat de Palestine et à défendre la solution à deux Etats.

"L'Autriche, neutre, a la responsabilité de soutenir un règlement de paix durable, en coopération avec le plus grand nombre possible d'Etats", a déclaré Heinz Fischer, 87 ans, dans un entretien accordé au quotidien autrichien Der Standard.

Estimant que la réticence de son gouvernement à faire jusque-là est "injustifiable", dénonçant le recours de l'entité sioniste à tous les moyens en vue d'empêcher la reconnaissance de la Palestine en tant qu'Etat.

Qualifiant, par ailleurs, le cessez-le-feu en vigueur dans la bande de Ghaza de fragile, l'ancien président autrichien a appelé son gouvernement à "dénoncer les actions de l'entité sioniste dans l'enclave palestinienne".

Ghaza: l'armée sioniste fait des journalistes "une cible directe" (CNP)

Le Conseil national palestinien (CNP) a déclaré que l'occupation sioniste fait des journalistes palestiniens une cible directe de sa machine de guerre, beaucoup d'entre eux ayant été tués, blessés ou arrêtés, au mépris du cessez-le-feu en vigueur.

Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes, correspondant au 2 novembre et adoptée par l'AG des Nations unies, le Conseil a indiqué que cette commémoration intervenait alors que les Palestiniens de la bande de Ghaza subissaient un génocide continu depuis plus de deux ans, ponctué d'attaques systématiques contre les journalistes et les professionnels des médias, visant à faire taire la vérité et à occulter les faits.

Le CNP a souligné que ces attaques constituaient une violation flagrante du droit international relatif aux droits de l'homme, notamment du droit à la liberté d'opinion et d'expression et du droit d'accès à l'information, ainsi qu'une atteinte systématique aux règles du droit international humanitaire et à la 4e Convention de Genève, qui garantit la protection des journalistes tout comme les autres civils en période de conflit.

Condamnant le silence international qui confère à la puissance occupante une immunité politique et juridique, le CNP a appelé la communauté internationale à agir immédiatement pour mettre fin à ces violations, assurer la protection des journalistes et de tous les civils palestiniens, œuvrer sans relâche pour poursuivre et traduire en justice tous les auteurs de crimes commis à leur encontre.

Agression sioniste à Ghaza: le bilan s'alourdit à 68.875 martyrs

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 68.875 martyrs et 170.670 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan donné lundi par les autorités sanitaires palestiniennes. Les corps de 10 martyrs ainsi que sept blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, précise la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 10 octobre courant, 238 Palestiniens sont tombés en martyrs et 600 autres ont été blessés, tandis que les corps de 511 martyrs ont été récupérés, a-t-on ajouté.

APS

TIARET FAIT VIBRER LA CHANSON ENGAGÉE Une 6^e édition sous le signe de la liberté et de la paix

La ville de Tiaret s'apprête à accueillir, du 7 au 11 novembre, un rendez-vous culturel majeur : la 6^e édition du Festival national de la chanson engagée, un événement désormais ancré dans le paysage artistique algérien et symbole d'un art porteur de sens, de message et d'émotion.

Placée sous le thème évocateur « Nous chantons la liberté sur l'air de la paix », cette édition, organisée à la Maison de la culture et des arts Ali-Maâchi, s'annonce comme un vibrant hommage à la puissance de la parole poétique et de la mélodie engagée.

Selon le commissaire du festival, Noureddine Zerrouki, la manifestation « se veut un acte d'expression et de résistance culturelle, un espace où les artistes traduisent, à travers leurs chansons, la lutte pour la dignité, la justice et la paix universelle ».

Pas moins de quinze troupes issues de quatorze wilayas prendront part à la compétition pour décrocher le prestigieux Grand Prix "Jeddar", symbole d'excellence artistique et clin d'œil au célèbre site archéologique qui incarne la profondeur historique de Tiaret.

Les trois meilleures créations seront primées et récompensées par des distinctions honorifiques et des prix financiers, témoignant de la volonté des organisateurs d'encourager

la créativité militante.

Le concert d'ouverture promet une ambiance haute en couleurs, avec la participation du groupe Tikoubawin et du chanteur Maâti El-Hadj, figure emblématique de la scène algérienne, qui interprétera deux œuvres originales écrites et composées par de jeunes talents de Tiaret.

Ces prestations seront rejointes par celles d'artistes venus des quatre coins du pays, symbolisant l'unité nationale à travers la diversité des rythmes et des langues.

Outre la compétition musicale, le festival propose un programme riche et multidisciplinaire : ateliers de composition, d'arrangement et d'interprétation musicale, encadrés par des professionnels, ainsi qu'un espace dédié à l'enregistrement des œuvres par le Bureau national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), permettant aux artistes de protéger et valoriser leurs créations.

Le volet intellectuel ne sera pas en reste, avec un colloque

scientifique organisé en partenariat avec l'Université Ibn Khaldoun autour du thème « Liberté et paix : leviers de mobilisation en Algérie ».

Ce dialogue entre artistes, universitaires et citoyens vise à réfléchir au rôle de la culture dans la consolidation de la conscience collective et la promotion des valeurs humanistes.

Enfin, des expositions artistiques et patrimoniales viendront compléter cette célébration : manuscrits anciens, photographies, objets liés à l'histoire équestre de la région "autant de trésors qui rappellent la richesse culturelle de Tiaret et son ancrage dans la mémoire nationale".

Entre émotion, réflexion et engagement, le Festival national de la chanson engagée de Tiaret s'impose une fois encore comme un espace où l'art se fait message, où la voix des artistes résonne pour la liberté, la paix et la fraternité.

Un rendez-vous où chaque note chante l'Algérie éternelle et l'espérance universelle.

R.C.

13^E FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE Projection du documentaire "Mémoires de Palestine"

Le film documentaire "Mémoires de Palestine", retracant la souffrance du peuple palestinien et des chapitres de sa résistance face à l'occupation sioniste, à sa brutalité et ses pratiques abjectes, a été projeté lundi dans le cadre de la section spéciale "La Palestine pour toujours" du 13^e Festival international d'Oran du film arabe.

D'une durée de 60 minutes, le documentaire écrit et réalisé par Serge Le Péron, s'inspire des mémoires de Sirine Hussein Shahid, que cette dernière avait transmises à sa fille, la diplomate palestinienne Leïla Shahid, avant qu'elles ne soient publiées sous forme d'un livre intitulé "Mémoires d'El Qods".

A travers ce film qui est une coproduction palestino-française, Leïla Shahid, fervente défenseure de la cause palestinienne, revient sur son passé pour partager avec le public du grand écran ses souvenirs, partie intégrante de l'histoire de sa famille et du peuple palestinien.

"La Palestine pour toujours" est une rubrique intégrée à la 13^e édition du Festival, en solidarité avec le peuple palestinien dans sa lutte pour la liberté.

Elle propose plusieurs projections de films, dont "Beyond", "Mémoires de Palestine" et "From Ground Zero" et "From Ground Zero+", un ensemble de huit courts documentaires réalisés sous la supervision du cinéaste palestinien Rashid Masharawi, abordant divers aspects de la guerre d'extermination menée par l'armée d'occupation sioniste contre la bande de Ghaza.

Le spectacle se poursuit avec les projections des longs métrages en compétition

Le spectacle cinématographique se poursuit à Oran avec la projection des films en compétition officielle dans la catégorie des longs-métrages de fiction, dans le cadre de la 13^e édition du Festival international du film arabe d'Oran (30 octobre-5 novembre).

En tête du programme de cette quatrième journée figure le film "Les Chants d'Adam", écrit et réalisé par l'Irakien Oday Rashid, coproduit par l'Irak, les Pays-Bas, l'Arabie saoudite et les Etats-Unis.

Ce film, dont l'action se déroule en 1946, raconte l'histoire d'un enfant nommé Adam et de son petit frère, contraints d'assister au lavement du corps de leur grand-père avant son inhumation.

Cet événement marque profondément Adam, qui développe alors le désir de ne plus grandir, de peur de vieillir comme son aïeul.

Le deuxième long-métrage présenté est le film jordanien "SimSim", réalisé par Sundus Samirat et écrit par quatre auteures qui signent à travers

cette œuvre leur première expérience cinématographique. Cette œuvre raconte l'histoire d'une femme divorcée, qui se révolte contre un mariage imposé et les traditions étouffantes d'une société conservatrice.

Cherchant à se libérer et à s'affirmer, SimSim décide de recommencer sa vie avec sa fille.

Il est à rappeler que la compétition des longs-métrages est évaluée par un jury présidé par la cinéaste tunisienne Dora Bouchoucha et composé de quatre artistes reconnus du 7^e art : Ahmed Al-Daraji (Irak), Khadija Al-Salami (Yémen), Abbas Zahami et Lotfi Bouchoucha (Algérie).

Au total, 10 longs-métrages participent à la compétition, sur 34 films programmés dans le cadre de la 13^e édition du Festival international du film arabe d'Oran, organisé par le Commissariat du festival, sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, avec le soutien de la wilaya d'Oran et la collaboration de plusieurs partenaires.

"FROM GROUND ZERO+" Un témoignage artistique et humain sur la tragédie de Ghaza

Les producteurs palestinien Rashid Masharawi et française Laura Nikoloff ont souligné que le projet cinématographique "From Ground Zero" et "From Ground Zero+" constituent, avant tout, un témoignage artistique et humain, destiné à faire entendre la voix du peuple palestinien, longtemps privé de moyens d'expression en raison du silence médiatique entourant sa cause dans de nombreux pays.

Interrogé en marge de la projection de trois courts-métrages de la collection "From Ground Zero+", dans le cadre de l'initiative "Palestine Forever" au Festival international du film arabe d'Oran, sur la propagande mondiale qui présente les Palestiniens comme des "agresseurs", Rashid Masharawi a estimé que l'art ne produit pas de résultats immédiats, mais provoque un changement progressif dans la conscience des peuples, perceptible aujourd'hui à travers l'élargissement de la solidarité mondiale envers les Palestiniens.

Il a rappelé que le cinéma palestinien est, avant tout, un acte humanitaire et non commercial, en raison de l'absence d'une véritable industrie de production et de distribution, et qu'il vise à raconter l'histoire palestinienne au monde.

Le réalisateur s'est dit fier de voir "une nouvelle génération de cinéastes palestiniens développer un langage cinématographique propre, ce qui a permis aux films palestiniens de s'imposer dans les plus grands festivals internationaux et de remporter des prix pour leur valeur artistique et humaine, plutôt que politique". Pour sa part, Laura Nikoloff a expliqué qu'elle avait rejoint le projet sans hésitation, considérant que ces films "montrent la réalité telle qu'elle est".

Elle a dénoncé la manière dont certains médias européens, notamment français, ont longtemps véhiculé une narration biaisée, présentant les Palestiniens comme des "agresseurs" au lieu de victimes.

Selon elle, le cinéma joue, aujourd'hui, un rôle essentiel pour briser ce discours dominant. La productrice a observé que l'opinion publique européenne a évolué au cours des deux dernières années, marquée par l'apparition dans les débats de termes comme "génocide".

Elle a estimé que cette évolution résulte d'un effort collectif, auquel participent associations de solidarité et initiatives culturelles, soulignant que la présélection de "From Ground Zero" aux Oscars a donné un nouvel élan médiatique à la cause palestinienne. Mme Nikoloff a également évoqué les débuts difficiles du projet, refusé par plusieurs institutions européennes avant d'être projeté dans des espaces internationaux tels que l'UNESCO, l'ONU et aux Etats-Unis, saluant en revanche l'accueil exceptionnel et sincère" que le film a reçu en Algérie, "où la voix palestinienne est entendue et comprise avec une profondeur unique", a-t-elle déclaré.

Elle a conclu en affirmant que cette expérience l'avait profondément transformée, soulignant "la force extraordinaire" des artistes palestiniens qui, malgré la guerre, la faim et le siège, continuent à créer comme un acte de résistance et d'humanité.

"La création, a-t-elle dit, reste le dernier fil qui relie l'homme à son humanité lorsqu'on lui a tout enlevé et c'est ce que symbolise From Ground Zero".

BLIDA Lancement de la semaine culturelle de la wilaya de Sétif

Les activités de la Semaine culturelle de la wilaya de Sétif ont été inaugurées, dimanche soir à Blida, dans le cadre du programme d'échanges culturels inter-wilayas visant à faire connaître le riche patrimoine culturel et historique de la région des Hauts-Plateaux. La cérémonie d'ouverture, organisée à la maison de l'artiste Rabah Derriassa, s'est déroulée dans une ambiance festive marquée par des spectacles folkloriques et musicaux typiques de Sétif, ainsi qu'une exposition artisanale illustrant la diversité du patrimoine de la région.

L'événement, qui se poursuivra jusqu'au 6 novembre, met également en avant les principaux sites archéologiques de Sétif, tels que Aïn Boucherit, considéré comme le plus ancien site préhistorique d'Afrique du Nord et le 2^e au monde, vieux de 2,4 millions d'années, et la cité romaine de Djemila. Un espace d'exposition est également consacré à la valorisation de l'artisanat local et de la diversité culturelle algérienne. Selon la commissaire du festival culturel local des arts et cultures populaires de Sétif, Meriem Kerroum, le programme comprend des spectacles artistiques et folkloriques, des expositions artisanales, des soirées poétiques et des conférences sur l'histoire et la culture de Sétif, ainsi que des activités ludiques destinées aux enfants.

A son tour, le directeur de la culture de Blida, Mourad Messika, a invité le public à assister en nombre à cette manifestation, qui se tient à la maison de l'artiste et au théâtre Mohamed Touri.

Pour rappel, la wilaya de Blida a accueilli, en septembre dernier, les semaines culturelles de Timimoun et Saïda, tandis qu'une délégation culturelle de la wilaya s'était rendue à Saïda dans le cadre du même programme d'échanges inter-wilayas.

APS

SÉTIF

La jeunesse algérienne en ébullition créative au Hackathon national de l'innovation numérique et médiatique

À Sétif, l'énergie, la créativité et la passion se rencontrent dans un événement qui symbolise la jeunesse algérienne tournée vers l'avenir.



Le Hackathon national pour la jeunesse et l'innovation numérique et médiatique, qui se poursuit dans une ambiance vibrante et compétitive, offre une tribune exceptionnelle aux jeunes porteurs de projets souhaitant repenser les établissements de jeunesse et impulsiver une transformation numérique durable. Organisé sous le slogan « Ensemble pour la modernisation des établissements de jeunesse », ce rendez-vous réunit 71 jeunes talents venus de plusieurs wilayas, représentant une diversité de parcours et d'expériences.

Au fil des présentations, des projets innovants en matière de numérique, de design médiatique et de technologies appliquées voient le jour, traduisant la capacité des jeunes Algériens à imaginer des solutions concrètes pour adapter les institutions aux mutations technologiques mondiales. Parmi les participants, Abderrahmane Saadi, étudiant à l'École supérieure d'économie d'Oran, s'est distingué par la pertinence de son projet axé sur l'intelligence économique et les stratégies concurrentielles. « Ce hackathon est pour moi une expérience inestimable. Il me permet d'appliquer mes connaissances dans un cadre réel et d'échanger avec d'autres jeunes innovateurs », a-t-il déclaré, saluant l'esprit de coopération et la qualité de l'organisation. Du côté du jury,

R. L.

SILA 2025

Les efforts du HCLA dans l'utilisation de l'IA soulignés

Des participants à une conférence organisée dimanche à Alger, dans le cadre de la 28e édition du Salon international du livre d'Algier (SILA), ont mis en exergue la stratégie et les efforts du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA) en matière de développement et de la promotion de la langue arabe ainsi que de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour la création de dictionnaires et la numérisation des manuscrits algériens.

Dans ce cadre, le président du HCLA, M. Salah Belaïd, a abordé "les différents programmes et projets du HCLA pour le développement de la langue arabe dans différents domaines, tels que l'éducation, les médias et l'administration", mettant

en avant l'importance de "recourir à l'IA et aux nouvelles technologies dans la création des dictionnaires, la numérisation des manuscrits et la combinaison entre l'industrie linguistique et les logiciels numériques, en vue de valoriser la langue arabe à l'ère numérique".

M. Belaïd a en outre passé en revue l'expérience du HCLA dans l'usage des logiciels intelligents pour la réalisation de nombreux projets, soulignant l'importance d'intégrer la langue arabe dans le domaine de l'IA", tout en estimant que "la langue arabe accompagne cette évolution technologique, à travers la mise en place de dictionnaires électronique" et "le développement de logiciels et d'applications interac-

tives basées sur l'IA". De son côté, le membre du HCLA, le chercheur Kébir Benissa, a évoqué le projet intitulé "L'encyclopédie des manuscrits algériens", ainsi que les différentes étapes de sa concrétisation. Il a expliqué qu'il s'agit "d'une nomenclature nationale visant à rassembler tous les manuscrits nationaux, à les numériser et à les rendre accessibles aux chercheurs intéressés par le patrimoine algérien".

La 28e édition du SILA, placée sous le thème "Le livre, carrefour des cultures", se poursuit jusqu'au 8 novembre, avec la participation de 1254 maisons d'édition représentant 49 pays, avec la Mauritanie comme invitée d'honneur.

APS

PUBLICITÉ



EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Adrar
NIF : 000216001808337

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°05/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHAT/2025

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour : la conclusion de(s) contrat(s) d'adhésions à commandes pour la réalisation des travaux de construction des lignes de clients au profit de la Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Adrar au niveau des régions REGGANE, ZAOUIET KOUNTA et AOULEF

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° :109214 intitulé « entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques ».

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom accompagnées du cachet de l'entreprise à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Adrar
Sous-Direction Fonctions Support / Département Achats et Logistique
Adresse : Cité administrative route nationale N°06 REGGANE - Adrar

Contre le versement d'un montant de cinq mille dinars algériens (5000,00 DA) non remboursable, le paiement se fera auprès de la banque BNA Agence 250 – ADRAR, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : Compte en Dinars N°001002500300000135 clé 43.

Présentation des offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

ALGÉRIE TELECOM -SPA-
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ADRAR
ADRESSE : Cité administrative route nationale N°06 REGGANE - ADRAR
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°05/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHAT/2025
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE »
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE »
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le caractère impératif de cette formalité sous peine de rejet.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Adrar
Département Achats et Logistique
Service des Achats
Adresse : Cité administrative route nationale N°06 REGGANE - Adrar

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours calendaires à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale. La date et l'heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi et Samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures. Les soumissions sont conviées à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique le même jour correspondant à la date de dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

Programme de la soirée

TF1 21:10



21:10

Harry Potter et le Prisonnier d'Azkaban



À Poudlard, l'école de magie où les murs eux-mêmes semblent murmurer des secrets, Harry Potter (Daniel Radcliffe) entame sa troisième année aux côtés de ses inseparables amis, Ron Weasley (Rupert Grint) et Hermione Granger (Emma Watson). Mais cette année, l'atmosphère est lourde : les Détraqueurs, créatures spectrales et glaciales, rôdent autour du château, drainant toute joie sur leur passage. Leur présence annonce un danger bien plus grand. Sirius Black (Gary Oldman), un sorcier redouté, s'est échappé d'Azkaban, la prison des mages la plus redoutée, après y avoirroupié douze longues années. Officiellement, il n'a qu'un objectif : retrouver Harry Potter pour assouvir une vengeance aussi impitoyable que mystérieuse.



Boire

Boire exacerbe les émotions, délie les langues, fait rire ou pleurer, rapproche les êtres et les corps. Un art de vivre à la française qui sublime, rassure, désinhibe. Mais derrière l'euphorie, il y a l'autre face : celle des risques, des excès, des maladies, des violences. Réunis au sein d'un cercle de parole, Charlotte, Baptiste, David, Marie, Jean-François, Lou et Rose décryptent les pouvoirs de l'alcool, ses illusions et ses mensonges, de l'initiation à l'addiction. Leurs souvenirs d'ivresse convoquent des images d'archives de notre culture populaire.



21:10

Alex Hugo Saison 11



Anne et Stéphane Gathier viennent signaler à la police rurale la disparition de leur fils et de leur belle-fille, Clément et Léna. Clément n'est pas n'importe qui, il est juge au tribunal de grande instance de Marseille. Le couple est parti en randonnée sur la piste du sommet des Anges depuis la veille et ne donne plus de nouvelles depuis. Pour Alex, il n'y a pas une minute à perdre. Il part à leur recherche avec l'aide de Caroline, guide de haute montagne. Mais Anne Gathier, ex-procureure, s'impatiente et joue de ses connaissances pour faire avancer l'enquête.

CANAL+ 21:06



Football : Ligue des champions Saison 2025 Multiplex

Résumé Football : Ligue des champions Saison 2025 Multiplex

Ligue des champions.

4e journée. Multiplex.

M6 21:10



La France a un incroyable talent Saison 20

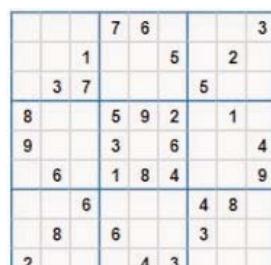
Ce quatrième épisode de "La France a un incroyable talent" s'annonce sous haute tension : trois Golden Buzzers ont déjà été distribués, et des nouvelles disciplines et des moments totalement imprévisibles sont pourtant à prévoir. Entre émotions brutes et performances spectaculaires, cet épisode promet un véritable ascenseur émotionnel. Sur scène, tout peut arriver : les coups de cœur fulgurants, les ratés mémorables ou encore des surprises de dernière minute. Eric Antoine, Marianne James, Sugar Sammy et Hélène Ségarra en redemandent et se laissent surprendre par des candidats plus déterminés que jamais.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2849

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

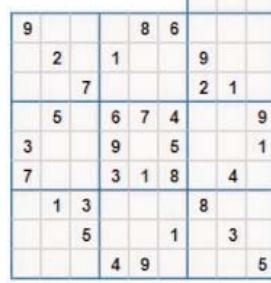
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:
Verticallement:

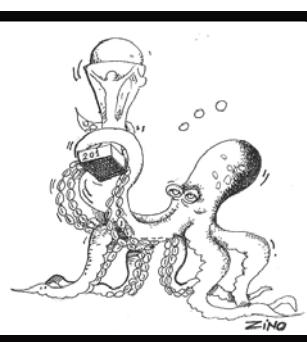
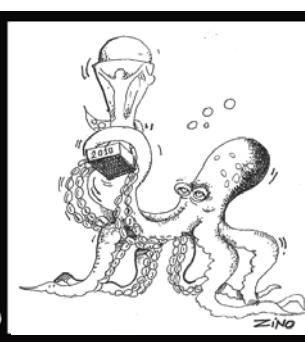
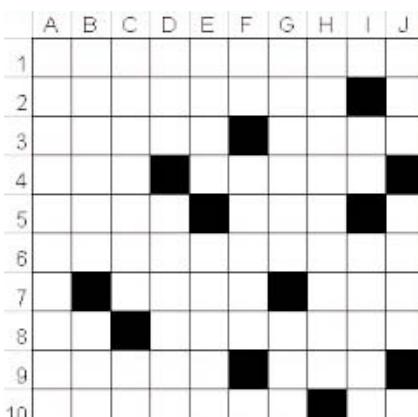
- 1 - Blanchisseuse
- 2 - Artistes du Moyen-Age
- 3 - Mouvement de la mer - Descendant
- 4 - Poème lyrique - Moquerie
- 5 - Attaché - Volute à cheval
- 6 - Principes rigides
- 7 - Dieu de la bise - En ce lieu
- 8 - Amour de Zeus - Livres religieux
- 9 - Surveiller - Joie de supporter
- 10 - Retours de vague - Outil de dessin

Zoneurs



- A - Cafetier
- B - Matière de mèche - Trou pour la poutre
- C - Blouse de marin - Cité bourguignonne
- D - Durée d'existence - Particules
- E - Réfuter - Choisira
- F - Bouclier d'index - Bien partis
- G - Bigarrai - Appel urgent
- H - Très important
- I - Personnel réfléchi - Luminosité
- J - Troublé - Déesse d'Egypte

Mots croisés n°2849



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1549

distingué		être très en colère	amourette	courage héroïque	arrière	sorti	dépositaire d'objets volés
trafics		petits moineaux	vieil indien	vieille charre	éduqueront		
transva-sions							première victime
Ôterais la tête							
lever du jour							
ventilé							
temps de vacances proche parent		bruit de pendule très triste	s'esclaffer			article de souk	
			dotas de revenus			étoiles	
phase de satellite		produits fromagers				bière de pub, collèque anglais	
vraie		capitale du Tibet		débris			touche au cœur
zones débroussaillées	bateau de pêche			île atlantique			
	équilibristes					arbre de mai	
						exécuté	
				enjolivée			
				antique nourrice			
tenture de trône	tube de pétrolier					extrait	
	exaspèrerait		bois odorant			dépôt de fonds	
			formerai				double équerre
résidu de goudron				drame japonais	attacha		
chanson				en outre	en tous lieux		équipée
					caillou		
					ramenés à la vie		bébé torrent
borneras	abri d'oisillons						
euphémisme	tendance à suivre						
				os de truite mèche rebelle		obstacle taper contre le quai	
dépot limoneux administrée							
							se soulage
deuxième de qamme							
dieu soleil embrassai	célèbre acteur		surveillants affluent du Rhône				
	strontium à l'amphi						
venu au monde							
mini maillots							

Solution

Sudoku n°2849

5	2	8	7	6	1	9	4	3
6	9	1	4	3	5	7	2	8
4	3	7	9	2	8	5	6	1
8	4	3	6	9	2	6	1	7
9	1	2	3	7	6	8	5	4
7	6	5	1	8	4	2	3	9
3	7	6	2	1	9	4	8	5
1	8	4	6	5	7	3	9	2
2	5	9	8	4	3	1	7	6
8	3	7	5	2	1	4	9	6
5	2	1	9	4	6	7	8	3
6	4	9	8	7	3	2	1	5
9	3	1	2	8	6	7	5	4
5	2	8	1	4	7	9	6	3
6	4	7	5	3	9	2	1	8
1	5	2	6	7	4	3	8	9
3	8	4	9	2	5	6	7	1
7	6	9	3	1	8	5	4	2
4	1	3	7	5	2	8	9	6
2	9	5	8	6	1	4	3	7
8	7	6	4	9	3	1	2	5
3	9	5	1	4	8	6	2	7
2	7	8	6	9	5	4	1	3
4	1	6	2	3	7	8	9	5
5	6	4	9	1	3	2	7	8
7	2	3	6	5	8	4	9	6
9	8	1	7	2	6	3	5	4
3	1	9	4	7	5	2	8	6
2	5	6	8	3	7	4	1	9
4	7	8	5	9	6	1	3	2
6	3	2	1	8	7	5	4	9
8	5	7	4	6	9	3	1	2
5	4	3	8	9	7	6	1	6
7	6	8	5	2	1	4	9	3
9	7	4	6	1	3	5	8	2
1	2	7	5	4	3	8	9	6
4	8	5	6	9	7	3	2	1
6	9	3	1	8	2	7	4	5
7	3	9	4	1	8	5	6	2
1	4	6	7	2	5	9	8	3
8	5	2	9	3	6	1	7	4

Mots Croisés n°2849

Horizontalement

1 : Lavandière - 2 : Imagiers - 3 : Marée - Issu
4 : Ode - Risée - 5 : Noua - Van - 6 : Austérités
7 : Eole - Ici - 8 : Io - Missels
9 : Enjer - Ola - 10 : Bessacs - Té

Vantagens e desvantagens

A : Limonadier - B : Amadou - Ope - C :

D : Age - Atomes - E : Nier - Elira - F : Dé -

Ivres
G : Irisai - SOS - H : Essentiels
I : Sa - Eclat - J : Emu - Isia

Grille géante n°1549

D • E • F • S • D • I •
 C I R C U L A T I O N S I S A R E
 • S O U T H E R N S U B E C E
 E C I M E R A I C A S E L
 F F R E R E E R I R R E A L
 R E E L L P R E S M E T E
 • T H O N I S E R T E M
 E S S A R T S I S O R E
 • T S E A L I N E S U C E L L
 D A I S S A N T I L A R
 • B R A I N I N O T L I A R
 A I R I M I D P L I R R U
 • L I M I T E R A P S E R
 I T O T E M • A R R E T
 • S E D I M E N T O T E U
 G E R E E P I C T I O N S O I N E R
 • R A I R A I M U S O I N E R
 B A I S A I G E T R E U
 • S T R I N G S D R U E S

AVIRON AFRICAIN

L'Algérie rame vers la gloire à Pretoria et s'impose comme puissance montante du continent

L'aviron algérien vient de marquer un tournant historique dans son développement.

À l'issue des Championnats d'Afrique d'aviron classique 2025, organisés à Pretoria, la sélection nationale a offert au sport algérien un triomphe de prestige : 13 médailles au total, dont 3 en or, 5 en argent et 5 en bronze.

Ce palmarès exceptionnel confirme la progression fulgurante d'une discipline encore méconnue du grand public, mais qui s'impose désormais comme un symbole d'excellence, de rigueur et de fierté nationale.

L'équipe algérienne a livré une performance éclatante face à une rude concurrence, mêlant puissance, endurance et précision technique.

Parmi les héros de cette époque, le duo Yacine Bouchama et Difallah Aissani s'est distingué en remportant la médaille d'or dans la catégorie double messieurs (moins de 23 ans), avant que Hadadou Manel et Meroua Waleh ne signent une deuxième victoire dorée en double juniors.

L'étoile montante Difallah Aissani a ensuite offert à l'Algérie une troisième médaille d'or en simple poids léger juniors, confirmant sa stature de futur grand rameur continental.

Les médailles d'argent sont venues consolider la suprématie algérienne : Boukhos Lala Sabria, Hanane Benadou, Lahlo Yacine et Hadadou Manel ont brillé dans leurs catégories

respectives, montrant que la relève féminine est tout aussi prometteuse que masculine.

Les médailles de bronze, remportées par Sebouh Amira, Hanane Benadou, Yacine Bouchama, Aymen Mustapha, Aymen Fateh, Boukhos Mohamed Cherif et Lahlo Bensalah, illustrent la profondeur du banc algérien et l'homogénéité de son effectif.

Cette moisson record fait suite aux performances remarquées de la sélection lors des épreuves d'aviron de plage à East London, où Hanane Benadou avait décroché une médaille d'or et un duo mixte Bouchama-Benadou une médaille d'argent.

Deux compétitions consécutives, deux succès éclatants : l'Algérie s'affirme désormais comme une nation référence de l'aviron africain.

Les observateurs présents à Pretoria n'ont pas manqué de saluer la discipline et la combativité des rameurs algériens.

Derrière cette réussite se cache un travail de fond, mené depuis plusieurs années par la Fédération algérienne d'aviron, déterminée à professionnaliser la pratique et à ouvrir la voie à de nouvelles générations d'athlètes.

Des stages de haut niveau, un encadrement technique qualifié et une politique axée sur la formation continue ont permis d'atteindre ce niveau d'excellence.



Pour les techniciens, ces résultats ne sont pas un hasard mais le fruit d'une stratégie claire.

« Nos athlètes ont prouvé que le talent algérien, lorsqu'il est encadré, peut rivaliser avec les meilleures du continent », confie un responsable technique.

Cette vision ambitieuse s'inscrit dans un plan à long terme : faire de l'aviron un sport d'élite, capable de porter haut les couleurs de l'Algérie sur la scène internationale.

Ces succès offrent également une formidable vitrine pour la jeunesse algérienne, souvent en quête de repères et de modèles inspirants.

L'aviron, sport exigeant et collectif, véhicule des valeurs de discipline, d'endurance et de solidarité qui incarnent parfaitement l'esprit sportif national.

Les prochaines échéances s'annoncent déjà prometteuses : Jeux Africains 2027, Championnats du monde juniors, et à plus long terme, les Jeux Olympiques de 2028, où plusieurs rameurs visent désormais la qualification.

En Afrique, peu de nations peuvent aujourd'hui rivaliser avec la montée en puissance de l'aviron algérien.

Cette dynamique illustre une nouvelle ère pour le sport national, où travail, passion et patriotisme s'unissent pour transformer l'effort en victoire. Dans les eaux calmes de Pretoria, les rameurs algériens ont prouvé que la persévérance pouvait faire des miracles.

Chaque coup de rame est devenu un acte de fierté, chaque médaille un symbole de renaissement. De Pretoria à Alger, c'est toute une nation qui célèbre ces champions discrets mais déterminés. L'aviron algérien, longtemps dans l'ombre, a pris le large vers un avenir radieux, porté par une génération qui rame désormais dans le sillage de la gloire.

R.S

HANDBALL - EXCELLENCE "A" DAMES (MISE À JOUR) HCM-HBCEB et NRFC-CFB programmés le 14 novembre

Les matchs en retard du Championnat d'Algérie de handball, Excellence "A" dames, mettant aux prises le HCM Mila au HBC El-Biar et le NRFC Constantine au CF Boumerdès, ont été programmés pour le vendredi 14 novembre (15h00), a indiqué la Fédération algérienne (FAHB).

Ces deux rencontres en retard de la deuxième journée, avaient été reportées en raison de la participation du HBC El-Biar et du CF Boumerdès à la finale de la Supercoupe d'Algérie 2025, remportée par les handballeuses d'El-Biar sur le score de 37 à 17.

Par ailleurs, les rencontres de la cinquième journée de l'Excellence A dames se disputeront le vendredi 5 novembre, selon le programme dévoilé par la FAHB.

Programme des matchs en retard de l'Excellence A dames, prévus le vendredi 14 novembre (15h00) :

Groupe A : HCM Mila - HBC El-Biar

Classement :	Pts	J
1. TS Sétif	8	4
2. HBC El-Biar	6	3
3. CS Mouloud Mammeri	4	4
4. HC Mila	2	3
-- IC Ouargla	2	4
6. US Akbou	0	4

Groupe B : NRFC Constantine - CF Boumerdès

Classement :	Pts	J
1. MC Alger	8	4
2. OS El-Oued	5	4
3. NRKG Alger	4	4
4. CF Boumerdès	3	3
5. NRF Constantine	2	3
6. CHB Bachdjahar	0	4

APS

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE 2025 Le lutteur algérien Bachir Sid Azara candidat à la Commission des athlètes de l'ISSF



Le lutteur international algérien Bachir Sid Azara est candidat à l'élection de la Commission des athlètes de la Fédération sportive de la Solidarité islamique (ISSF), a annoncé lundi le Comité olympique et sportif algérien (COA). Le examen, qui désignera les membres chargés de représenter les sportifs au sein de l'ISSF, se déroulera en marge des Jeux de la Solidarité islamique de Riyad 2025, dans le village olympique (7-21 novembre 2025).

Le COA a exprimé sa fierté de cette nomination, appelant l'ensemble des athlètes participants à soutenir et voter pour

le représentant algérien. « Mon objectif est d'être un pont entre les athlètes et les décideurs, d'écouter, de plaider et de soutenir les initiatives qui promettent l'intégrité, la transparence et les opportunités », a déclaré Bachir Sid Azara.

Le champion algérien figure parmi quinze candidats à cette élection : Hafsatou Sahid Kamara (Sierra Leone), Hala Al-Qadi (Palestine), Nada Mohammed Wafa Arakji (Qatar), Hatice Kübra İğün (Turquie), YJ MB (Gambie), Abdullah Shaaban (Koweït), Camil Doua (Mauritanie), Jacira Ferreira (Mozambique), Retaj Alsayah (Libye), Mahassen Hala Fat-

touh (Liban), Ferial Ashraf (Egypte), Farida Azizova (Azerbaïdjan), Ali Davoudi (Iran) et Adilbek Mussin (Kazakhstan).

La sixième édition des Jeux de la Solidarité islamique se tiendra du 7 au 21 novembre 2025 à Ryadh (Arabie saoudite), avec 21 disciplines sportives au programme, dont deux para-sports. Initialement attribués au Cameroun, les Jeux ont finalement été confiés à l'Arabie saoudite, qui accueille pour la deuxième fois cette compétition, vingt ans après la première édition organisée à La Mecque en 2005. Les éditions suivantes s'étaient tenues à Téhéran (2009), Palembang (2013), Bakou (2017) et Konya (2023).

L'Algérie participera à cette compétition avec une délégation composée de 117 athlètes répartis sur 16 disciplines, ont annoncé les organisateurs.

Selon la même source, la participation algérienne couvrira un large éventail de sports individuels et collectifs : athlétisme (8 athlètes), basket-ball 3x3 (8), boxe (7), duathlon (3), ju-jitsu (7), judo (7), karaté (6), muay thai (7), natation (24), taekwondo (4), tennis de table (6), haltérophilie (10), lutte (9) et wushu (3).

LIGUE UNE MOBILIS

USMA et CRB en pleine ascension : la capitale rugit à nouveau sur les terrains

La dixième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis a confirmé la montée en puissance des deux géants algériens. Tandis que l'USM Alger s'impose avec rigueur face à l'ASO Chlef (1-0), le CR Belouizdad signe un retour autoritaire à Mostaganem en dominant l'ESM (2-0). Deux succès importants qui relancent la dynamique des clubs de la capitale dans une compétition plus disputée que jamais.

Par F. Yanis

Au stade Omar Hamadi, l'USMA a démontré que sa progression n'a rien d'un hasard. Les protégés d'Abdelhak Benchikha ont signé leur troisième victoire de la saison, la deuxième consécutive, grâce à une prestation solide et maîtrisée. Face à une équipe de l'ASO Chlef accrocheuse et bien en place, les Rouge et Noir ont dû patienter pour trouver la faille.

C'est finalement à la demie-heure de jeu que le milieu de terrain Zakaria Draoui, dans une forme éclatante, a libéré les siens d'une superbe tête plongeante sur un centre précis du capitaine Radouani.

Cette ouverture du score a récompensé la domination usmiste, malgré la blessure précoce de Chetti à la 27e minute, remplacé par le jeune Kourdi. Loin d'être déstabilisés, les Algériens ont continué de contrôler le jeu avec une solidité défensive remarquable, portée par l'assurance du gardien in-

ternational Benbot. Après la pause, les visiteurs ont tenté de revenir, mais sans jamais réellement inquiéter les Usmistes, sereins dans la gestion de leur avantage jusqu'au coup de sifflet final.

Grâce à ce succès, l'USMA remonte à la sixième place du classement avec deux matchs en retard, laissant présager un retour dans le haut du tableau. L'ASO Chlef, de son côté, stagne dangereusement dans le bas du classement et devra réagir pour ne pas sombrer davantage.

Pendant ce temps, à Mostaganem, le CR Belouizdad confirme son retour aux avant-postes avec une victoire convaincante face à l'ESM. Après avoir renoué avec le succès lors de la journée précédente à Chlef, le Chabab a enchaîné avec autorité, démontrant une progression tactique et mentale.

Dès les premières minutes, les hommes de Marcos Paquetá ont imposé leur pressing habituel, étouffant l'adversaire dans son camp. L'ESM, résiliente, a



tenté de répondre par un jeu long, mais sans réelle efficacité.

C'est finalement à la 23e minute que la lumière est venue de Benayada, dont le corner parfaitement ajusté a trouvé la tête de Laouafi pour l'ouverture du score.

Le CRB a ensuite dominé la suite des débats, se créant plusieurs occasions franches, notamment par Abaci, qui a manqué de peu le second but face à des cages vides.

Cependant, la supériorité technique et l'expérience belouizdadienne ont fini par faire la

différence : sur un coup franc somptueux, Benguit a doublé la mise et scellé le sort de la rencontre.

Cette victoire (2-0) marque une étape importante pour le club de Laâqiba, qui retrouve confiance et ambition après un début de saison mitigé. Avec deux succès consécutifs, le CRB prouve qu'il reste un candidat sérieux au titre, capable de rivaliser avec les meilleures formations du championnat.

À terme de cette dixième journée, la capitale reprend ainsi des couleurs. L'USMA re-

trouve sa rigueur et sa combativité, tandis que le CRB renoue avec son efficacité légendaire. Deux trajectoires ascendantes qui redonnent espoir à leurs supporters respectifs et promettent une suite de saison palpitante dans une Ligue 1 Mobilis plus ouverte que jamais.

Les Rouges et Noirs de Soustara et les Rouges et Blancs de Belouizdad semblent prêts à rallumer la flamme du football algérien dans la capitale. Et si cette dixième journée marquait le véritable tournant de la saison ?

LIGUE 1 MOBILIS

Nour El Islam Fettouhi (JSS) suspendu six matchs (LFP)



La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), a infligé au joueur de la JS Saoura, Nour El Islam Fettouhi, une suspension de six matchs, dont deux avec sursis, ainsi qu'une amende de 50.000 DA, et ce à compter du 30 octobre dernier.

La LFP a précisé dans un communiqué publié sur son site officiel ce lundi que, "après examen du dossier de l'affaire et recours aux moyens audio-visuels, conformément à l'article 3/5 du Code disciplinaire, la commission a constaté que le joueur Nour El Islam Fettouhi avait effectué un geste anti-

sportif lors de la rencontre face à la JS Kabylie, passible de sanction en vertu de l'article 74 du même code." Il est à noter que la décision a été prise après l'audition du joueur dimanche, alors que la séance était initialement prévue mardi.

Elle a été avancée à la demande de la direction de la JS Saoura, en raison du déplacement de l'équipe à Alger pour affronter le MC Alger, dans le cadre de la 10e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. La Commission de discipline a accepté cette demande, selon la même source.

LIGUE 1 MOBILIS La 10^e journée en un coup d'œil



Résultats partiels et buteurs des matchs de la 10e journée de Ligue 1 Mobilis de football, disputés samedi, dimanche et lundi.

3 novembre 2025 :
Paradou AC 2 - 0 USM Khencela
JS Kabylie - MC El-Bayadh (17h45)
MC Alger - JS Saoura
Lundi à 20h00

Dimanche 2 novembre 2025 :
ES Ben Aknoun 0 - 1 ES Sétif
ES Mostaganem 0 - 2 CRB
USM Alger 1 - 0 ASO Chlef

Samedi 1er novembre 2025 :
O. Akbou 2 - 1 MB Rouissat
MC Oran 1 - 0 CS Constantine.
APS

LIGUE 1 TUNISIENNE (12^e JOURNÉE)

Belaïli offre la victoire à l'EST Tunis face au CS Sfaxien (2-1)

L'attaquant international algérien de l'EST Tunis, Youcef Belaïli, a contribué à la victoire de son équipe, dimanche en déplacement face au CS Sfax (2-1), lors de la 12e journée de la Ligue 1 tunisienne de football. Titularisé par l'entraîneur Maher Kanzari, Belaïli a inscrit le deuxième but des "Sang et Or" de la tête, juste avant la pause (45e), sur un corner botté par son compatriote Kocila Boualia. Il s'agit du deuxième but marqué en championnat par l'enfant d'Oran, et le troisième, toute compétitions confondues. Revenant d'une



blessure musculaire, Belaïli (33 ans) a été contraint de déclarer forfait pour le dernier match de l'équipe nationale, comptant pour les qualifications de la Coupe du monde 2026, disputé le mardi 14 octobre face à l'Ouganda (2-1), au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. En revanche, l'autre international algérien de l'Espérance, le défenseur central Mohamed Amine Tougai, est toujours indisponible pour cause de blessure. A l'issue de cette victoire, l'EST prend les commandes avec 27 points, à une longueur de ses poursuivants directs : le

Club Africain et le Stade Tunisien, tenus en échec respecti-

vement par l'AS Soliman (1-1) et la JS Omrane (0-0).

LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL (CAF)

La CAF dévoile la nouvelle identité visuelle de ses compétitions interclubs

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé lundi, la nouvelle identité visuelle de ses prestigieuses compétitions interclubs: la Ligue des Champions et la Coupe de la Confédération.

Cette identité revisée incarne le rythme, la passion et l'énergie qui définissent le football africain et la ferveur unique de ses supporters, précise l'instance africaine dans un communiqué publié sur son site officiel. Inspirée du rythme vibrant du jeu, la nouvelle conception graphique s'appuie sur le mouvement des joueurs sur le terrain.

Au cœur de cette identité se trouve la "Vague du Battlement de Coeur", structurée autour de trois éléments rythmiques représentant l'âme des compétitions interclubs de la CAF : PEAK (le sommet) : symbolise les clubs et les moments de gloire qui font vibrer le rythme vers le haut.

FLOW (le mouvement) : re-

présente le jeu et les joueurs, dont l'énergie maintient le pouls du football vivant, tel un gazon vibrant sous chaque geste.

REPETITION (la répétition) : évoque le rythme des supporters leurs chants, leurs tambours et leurs danses qui créent la pulsation continue dans les stades. Les lignes fluides qui traversent le design évoquent la texture et la dynamique du terrain, illustrant le mouvement constant, l'intensité et l'émotion du football africain. Chaque élément visuel est conçu pour refléter le battement de cœur et l'histoire riche du football dans le continent, explique la même source.

Cette identité de marque dynamique, à la fois moderne, au-



dacieuse et fièrement africaine, garantit une cohérence visuelle forte à travers toutes les expressions de la CAF des messages aux images, en passant par les supports numériques et événe-

mentiels, ajoute la CAF. Elle ouvre également la voie à des formes d'expression créatives et immersives sur les plateformes télévisées, digitales et événementielles, rapprochant davant-

tage les supporters des compétitions qui incarnent le véritable rythme du football africain, conclut le communiqué de l'instance suprême du football africain.

LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE POULES)

Le MCA avec Mamelodi Sundowns, la JSK dans le groupe d'Al-Ahly SC



Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football : le MC Alger et la JS Kabylie évolueront respectivement dans les groupes C et B en phase de poules de la compétition, selon le tirage au sort effectué lundi à Johannesburg (Afrique du Sud). Le MC Alger, double champion d'Algérie en titre, évolue dans le groupe C, avec Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Al-Hilal (Soudan) et Saint-Eloï Lupopo (RD Congo), alors que la JS Kabylie, contribution dans un groupe B très relevé, aura comme adversaires, Al-Ahly SC (Egypte), Young Africans (Tanzanie) et AS FAR Rabat (Maroc).

Les 16 clubs qualifiés ont été scindés en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque poule à l'issue des six journées de compétition, se qualifient pour les quarts de finale. Les deux premières journées de la phase de groupes sont programmées en novembre courant. La treizième se jouera les 21, 22 et 23 novembre, suivie d'une semaine plus tard par la deuxième journée (28, 29 et 30 novembre). La reprise de la compétition est prévue en janvier 2026 après la Coupe d'Afrique des nations (21 décembre 2025-18 janvier 2026). Compositions des groupes : Groupe A : RS Berkane (Maroc), Pyramids FC (Egypte), Rivers United (Nigeria), Power Dynamos (Zambie) Groupe B : Al-Ahly SC (Egypte), Young Africans (Tanzanie), AS FAR Rabat (Maroc), JS Kabylie (Algérie) Groupe C : Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Al-Hilal (Soudan), MC Alger (Algérie), Saint-Eloï Lupopo (RD Congo) Groupe D : ES Tunis (Tunisie), Simba SC (Tanzanie), Atletico Petroleos (Angola), Stade Malien (Mali).

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (PHASE DE POULES) L'USMA et le CRB connaissent leurs adversaires

L'USM Alger et le CR Belouizdad, représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), ont respectivement représenté des groupes A et C de la compétition, selon le tirage au sort de la phase des poules effectué lundi à Johannesburg (Afrique du Sud).

Outre l'USM Alger, le groupe A comprend également Djoliba de Bamako (Mali), OC Safi (Maroc) et San Pedro (Côte d'Ivoire), alors que le groupe C ou figure le CR Belouizdad, est composé des équipes de Stellenbosch FC (Afrique du Sud), AS Otoho (Congo) et Singida Black Stars (Tanzanie).

L'USM Alger, vainqueur du trophée en 2023, a validé son ticket pour la phase de poules en éliminant les Ivoiriens de l'Académie de FAD. Battue lors de la première disputée à Ebimpé (1-0), l'USMA s'est rachetée de fort belle manière en

remportant le match retour (3-0). Le CR Belouizdad, qui retrouve cette épreuve, après avoir combattu la Ligue des champions lors des quatre dernières saisons, a passé l'écueil des Guinéens de Hafia Conakry, de l'entraîneur algérien Lakhdar Adjali (aller : 1-1, retour : 2-0).

Les 16 clubs qualifiés ont été scindés en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque poule à l'issue des six journées de

compétition, se qualifieront pour les quarts de finale. Les deux premières journées de la phase de groupes sont programmées en novembre courant.

La treizième journée se jouera les 21, 22 et 23 novembre, suivie d'une semaine plus tard par la deuxième journée (28, 29 et 30 novembre). La reprise est prévue en janvier 2026 après la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (21 décembre 2025-18 janvier 2026).

Composition des quatre groupes :

Groupe A : USM Alger (Algérie), Djoliba de Bamako (Mali), OC Safi (Maroc), San Pedro (Côte d'Ivoire)

Groupe B : WA Casablanca (Maroc), Maniema Union (RD Congo), Azam (Tanzanie), Nairobi United (Kenya)

Groupe C : CR Belouizdad (Algérie), Stellenbosch FC (Afrique du Sud), AS Otoho (Congo), Singida Black Stars (Tanzanie)

Groupe D : Zamalek (Egypte), Al-Masry (Egypte), ZKaizer Chiefs (Afrique du Sud), ESCO United (Zambie).

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (PHASE DE GROUPES / TIRAGE AU SORT)

Le MCA dans le chapeau 3, la JSK dans le 4e (CAF)

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football : le MC Alger et la JS Kabylie seront placés, respectivement, dans les chapeaux 3 et 4, lors du tirage au sort de la phase de groupes, prévu lundi à Johannesburg (Afrique du Sud), à partir de 13h00 (heure algérienne), a indiqué la Confédération africaine (CAF), dimanche dans un communiqué.

Cette cérémonie rassemblera les 16 clubs qualifiés à l'issue du deuxième tour préliminaire, répartis en quatre groupes (A à D) de quatre équipes chacun.

Le tirage s'annonce particulièrement ouvert, avec une présence marquée de clubs nord-africains et subsahariens, précise la même source.

La CAF a établi la composition des chapeaux selon le classement des clubs basé sur leurs performances cumulées au cours des cinq dernières saisons dans les compétitions interclubs, atelle expliquée.

La première journée de la phase de groupes est prévue du 21 au 23 novembre, avant la deuxième journée une semaine plus tard. La compétition marquera ensuite une pause jusqu'à la fin janvier 2026, avant la reprise décisive.

Composition des chapeaux :

Chapeau 1 : Al-Ahly SC (Egypte), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), ES Tunis (Tunisie), RS Berkane (Maroc)

Chapeau 2 : Simba SC (Tanzanie), Pyramids FC (Egypte), Al Hilal (Soudan), Young Africans (Tanzanie)

Chapeau 3 : Atlético Petroleos (Angola), AS FAR (Maroc), MC Alger (Algérie), Rivers United (Nigeria)

Chapeau 4 : JS Kabylie (Algérie), Stade Malien (Mali), Saint-Eloï Lupopo (RDC), Power Dynamos (Zambie).



MILAN

MAIGNAN, ALLEGRI REMERCIÉ LE CLUB

Proche de la sortie l'été dernier après l'échec des négociations concernant la prolongation de son contrat, le gardien Mike Maignan (30 ans, 9 matchs en Serie A cette saison) est finalement resté à l'AC Milan. L'entraîneur des Rossoneri, Massimiliano Allegri, a remercié le club d'avoir conservé le portier français, décisif contre l'AS Roma (1-0) dimanche en Serie A, en détournant un penalty de Paulo Dybala.

"Si j'ai été déterminant dans son choix de rester cet été ? Non, c'est surtout le club qui a su l'être. Il a retrouvé le sourire ? Il faut dire merci à Claudio Filippi, notre préparateur des gardiens. L'un des meilleurs en circulation, si ce n'est le meilleur", a reconnu le tacticien lombard en conférence de presse.

L'avenir de Maignan, en fin de contrat en juin 2026, reste tout de même en suspens.

BARCELONE FLICK DOIT GÉRER YAMAL

Toujours gêné par des douleurs au niveau de l'aine et du pubis, l'ailier du FC Barcelone Lamine Yamal (18 ans, 7 matchs et 3 buts

en Liga cette saison) a tout de même trouvé le chemin des filets face à Elche (3-1) dimanche en Liga. Face à cette situation, l'entraîneur des Blaugrana Hans-Dieter Flick s'adapte dans sa gestion du jeune prodige espagnol.

"Il doit bien gérer ce problème : s'entraîner, suivre son traitement. Son but devrait lui faire du bien. On ne peut pas dire que le souci est réglé, il faut encore gérer cette situation", a fait savoir le technicien allemand devant les médias.

Un message envoyé au sélectionneur de l'Espagne Luis de la Fuente avant la trêve internationale de novembre ?

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Délégué général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

ATLETICO SIMEONE ET L'APPORT DE GRIEZMANN

Buteur face au FC Séville (3-0) samedi, l'attaquant de l'Atletico Madrid Antoine Griezmann (34 ans, 11 apparitions et 2 buts en Liga cette saison) a inscrit son 200e but en Liga. Face aux médias, l'entraîneur des Colchoneros Diego Simeone a salué l'apport du Français malgré un rôle moins important.

"Griezmann, comme toujours, a très bien joué lors de son entrée l'autre jour, l'équipe a très bien terminé ce match. Au-delà de la légende qu'il est, il est important dans le présent et doit nous aider sur le terrain mais aussi en dehors, tout comme Koke et Oblak", a apprécié le technicien argentin.

Autant dire que Simeone compte toujours sur Griezmann pour faire des différences.

ROMA DYBALA S'EST BLESSÉ SUR SON PENALTY

À la différence que le Belge avait lui converti sa tentative, Paulo Dybala (31 ans, 8 matchs et 1 but en Serie A cette saison) a fait comme le milieu de Naples Kevin De Bruyne une semaine plus tôt, en se blessant sur un penalty. En échec face à Mike Maignan depuis les 11 mètres, dimanche en Serie A, et n'ayant pas pu éviter la défaite de l'AS Roma face à l'AC Milan (0-1), l'attaquant argentin a contracté une blessure musculaire sur son tir.

"On verra comment il se remet, certainement après la trêve. C'est dommage car il enchaînait les excellents matchs, comme le grand joueur qu'il est. C'est la plus grosse perte de la soirée", a regretté le coach romain, Gian Piero Gasperini.

Pourvu qu'il n'ait pas la même poisse que le Napolitain, qui pourrait manquer jusqu'à cinq mois de compétition.

JUVENTUS

DAVID DÉJÀ SUR LE DÉPART ?

ibre au terme de son contrat avec Lille, l'attaquant Jonathan David (25 ans, 9 matchs et 1 but en Serie A cette saison) a été récupéré par la Juventus Turin à l'occasion du dernier mercato d'été. Mais depuis le début de la saison, l'international canadien peine à s'imposer au sein de la Vieille Dame.

Selon les informations de Sky Sports ce lundi, l'entourage de l'ancien Lillois commence déjà à s'activer pour lui trouver une porte de sortie en janvier. Des contacts ont d'ailleurs été noués avec Tottenham et le Bayern Munich. Sans surprise, la Juve envisage également une fin de collaboration rapide avec David, sous contrat jusqu'en juin 2030. Une opportunité à saisir sur le marché



RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »
FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

L'ALGÉRIE MET À NU LES CRIMES ÉCOLOGIQUES DU COLONIALISME Entre mémoire historique et justice environnementale

À l'occasion du 71^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, l'Algérie a choisi d'unir l'histoire à la conscience écologique mondiale.

Ce lundi dernier, au Club national de l'Armée de Béni Messous, s'est tenu un colloque national d'une portée inédite : « Les impacts environnementaux du colonialisme en Afrique : vérités historiques et séquelles écologiques – le cas de l'Algérie ». Organisé conjointement par le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit et celui de l'Environnement et de la Qualité de vie, l'événement a réuni responsables, chercheurs, moudjahidine, diplomates et étudiants autour d'un thème longtemps ignoré : les crimes écologiques du colonialisme français.

La présence du ministre des Moudjahidines, Abdelmalek Tacherif, de la ministre de l'Environnement, Kaouthar Krikou, du ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, et de la secrétaire d'État chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri, a donné à cette rencontre un éclat particulier. Plus qu'une commémoration, il s'agissait d'un acte de vérité et de justice envers la terre algérienne, cette terre qui, comme son peuple, a souffert des outrages de la domination coloniale.

Quand la mémoire se conjugue à la science

Dès son allocution d'ouverture, le ministre Abdelmalek Tacherif a souligné que la mémoire nationale ne saurait être complète sans la reconnaissance des blessures infligées à la nature.

« Les séquelles environnementales du colonialisme sont toujours là : dans nos sols appauvris, nos forêts incendiées, nos eaux polluées. Ce colloque est un devoir de vérité, un hommage à nos martyrs et un engagement envers les générations futures », a-t-il déclaré.

En plaçant la recherche scientifique au cœur du devoir de mémoire, l'Algérie entend inscrire cette question dans une démarche académique rigoureuse. De son côté, la ministre Kaouthar Krikou a rappelé que « la souveraineté environnementale est indissociable de la souveraineté nationale ».

Selon elle, le colonialisme a non seulement confisqué les libertés, mais aussi épuisé les ressources naturelles et bouleversé les écosystèmes africains : « Les politiques coloniales ont transformé nos terres en champs d'exploitation. Restaurer la nature, c'est aussi poursuivre la décolonisation. »

Le colonialisme, un écocide à grande échelle

Les interventions des chercheurs et universitaires ont révélé l'ampleur des dégâts écologiques provoqués par la colonisation. Déforestation massive pour favoriser les plantations coloniales, extraction intensive des mines de fer et de plomb, assèchement des zones humides, monocultures imposées, destruction des nappes phréatiques : autant de pratiques qui ont bouleversé durablement l'équilibre naturel de l'Algérie.

Les scientifiques ont rappelé que ces actes n'étaient pas des accidents, mais le fruit d'une logique systématique d'exploitation.



ination. Le modèle économique colonial, fondé sur l'extractivisme et la domination, a instauré un rapport destructeur à la nature.

Il a privé les populations locales de leurs terres et fragilisé leurs moyens de subsistance. « Le colonialisme fut aussi un écocide », a résumé un intervenant, « car il a traité la nature comme un territoire conquis, à exploiter sans limite ni re-

mords. »

Le Sahara irradié : la plaie ouverte

Le moment le plus marquant du colloque a été consacré aux essais nucléaires français dans le Sahara algérien entre 1960 et 1966, à Régane et en Ekker.

Plusieurs chercheurs ont rappelé que ces explosions ont provoqué une contamination durable des sols et des nappes, affectant la santé de milliers de personnes.

Des zones entières demeurent inhabitées, tandis que les effets radioactifs continuent de se transmettre aux générations suivantes.

Ces essais, menés dans le silence et l'indifférence, illustrent la dimension la plus tragique du crime écologique colonial.

Ils symbolisent l'arrogance d'une puissance qui, en toute impunité, a transformé un territoire conquis en laboratoire atomique. Pour beaucoup, cette tragédie demeure une dette morale et historique que la France doit reconnaître.

Une mémoire écologique africaine

Les échanges ont également élargi la réflexion au continent africain tout entier. Du Congo au Cameroun, du Mali à Madagascar, les mêmes procédés ont été observés : déforestation

planifiée, pollution des eaux, exploitation minière intensive et déplacements forcés.

Les participants ont plaidé pour la création d'un réseau pan-africain de chercheurs et d'experts dédié à l'étude des séquelles environnementales du colonialisme.

Ce réseau permettrait de bâtir une mémoire écologique commune, fondée sur la vérité scientifique et la solidarité continentale.

« Il ne s'agit plus seulement de relater l'histoire, mais de réparer les injustices écologiques et d'éveiller la conscience des jeunes générations africaines », a souligné un intervenant.

Cette démarche s'inscrit dans la vision d'une Afrique souveraine, fière de sa mémoire et résolue à défendre son environnement contre toute forme de prédatation moderne.

Vers une diplomatie verte de l'Algérie

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a par sa part insisté sur la responsabilité des médias dans la diffusion de ces vérités.

« Les médias doivent raconter autrement l'histoire du colonialisme. Ils doivent faire entendre la voix de la nature blesée et révéler au monde les cicatrices écologiques laissées par l'occupation », a-t-il déclaré.

Pour lui, la vérité écologique du colonialisme doit désormais faire partie du récit national et diplomatique de l'Algérie.

En promouvant cette conscience, le pays entend affirmer son rôle de leader dans la défense de la justice environnementale sur la scène internationale.

La clôture du colloque a donné lieu à une déclaration forte : l'Algérie se positionne comme une nation pionnière dans la lutte pour la reconnaissance du crime écologique colonial et pour la construction d'une diplomatie verte africaine.

Mémoire, nature et avenir

En choisissant de célébrer la Révolution par un colloque sur la justice écologique, l'Algérie a donné un sens nouveau à la mémoire.

Ce 3 novembre 2025, dans le silence chargé d'histoire de Béni Messous, le pays a rappelé au monde que la liberté ne se limite pas à l'indépendance politique : elle inclut le droit fondamental à un environnement sain et respectueux de la dignité humaine.

Ainsi, en liant la mémoire des hommes à celle de la terre, l'Algérie affirme une vérité universelle : la décolonisation n'est pas achevée tant que la nature, elle aussi, n'aura pas été réparée.

Par cette initiative, elle invite l'Afrique à renouer avec son passé pour mieux protéger son avenir « un avenir où l'écologie devient une forme de souveraineté, et la mémoire, un acte de renaissance ».

R.N

SILA 2025

Quand la poésie algérienne embrase les mots et les coeurs

Dans l'ambiance feutrée et vibrante du Palais des Expositions de la SAFEX, la première soirée poétique algérienne du Salon international du livre d'Alger (SILA 2025) a offert au public un moment d'une rare intensité culturelle. Sous les lumières douces du pavillon central, les vers se sont élevés tels des éclats d'âme, portés par la voix d'une génération de poètes unis par l'amour des mots, de la langue et de la patrie.

La scène, subtilement accompagnée par les notes sensibles du musicien et poète Ahmed Wahid Saber Bourépane, s'est transformée en un véritable écrin d'émotions.

Les poètes Abdelkader Makaria, Mabrouk Bennoui, Adel Sayad, Abdelwahab Zaid, Youssef Assaker, Faïza Khemani, Mohamed Salim Midaoui, Khadija Tayeb, Soumia Mehanech, Abdallah Amrezagh,

Mohamed Abou, Karima Mokhtari, Noureddine Aït Slimane, Abdelkader Harkat, Kacem Chekhaoui, Mehdi Brached, Ahmed El-Ammani, Mouloud Fertouni et Abdelhamid Aïza ont défilé tour à tour, offrant à l'auditoire un panorama poétique aussi riche que varié.

Chaque voix a apporté sa singularité, sa couleur et son univers : le verbe d'Abdelkader Makaria, empreint de nostalgie et de profondeur, a dialogué avec la verve passionnée de Faïza Khemani et la sensibilité urbaine d'Adel Sayad.

Mabrouk Bennoui et Youssef Assaker, quant à eux, ont rappelé combien la poésie demeure un refuge contre les blessures du temps, tandis que les jeunes voix comme Soumia Mehanech et Karima Mokhtari ont affirmé la vitalité d'une génération en quête de sens et de beauté.

Sous la conduite inspirée de Soumia Maâchi, maîtresse de cérémonie et médiatrice de mots, cette soirée a transcendé les frontières linguistiques et générationnelles.

L'arabe classique, le dialectal, le tamazight et parfois même le français se sont entremêlés, comme pour symboliser l'Algérie plurielle, celle des héritages et des horizons partagés. Le SILA 2025 a ainsi rappelé, à travers cette soirée inaugurale, que la poésie n'est pas seulement un art du langage, mais un souffle collectif, une mémoire vivante où se rencontrent l'histoire, l'émotion et l'espérance.

Dans un monde où le tumulte souvent étouffe la voix des poètes, Alger, une fois encore, a prouvé que la parole poétique reste un acte de résistance et de lumière.

R.C



ÉDITORIAL DKNEWS JOUR

Le logement, miroir de la dignité nationale

Le logement, en Algérie, dépasse la simple notion d'abri. Il incarne l'âme du peuple et la volonté d'un État social à réparer les blessures profondes de l'histoire.

Si aujourd'hui, des centaines de milliers de familles accèdent à un toit grâce à des programmes massifs de l'État, c'est parce que le souvenir des privations de l'époque coloniale reste gravé dans la mémoire collective. Durant la colonisation, l'Algérien n'avait ni terre, ni toit. Les villages incendiés, les familles déplacées, les bidonvilles qui encerclaient les villes coloniales : tout traduisait l'injustice d'un système inhumain.

À l'indépendance, loger neuf millions d'Algériens sans abri relevait du miracle. Le pays manquait de moyens, d'entreprises, de tout. Pourtant, dès les premières années, la jeune

République a choisi de bâtir. Sous l'impulsion d'hommes visionnaires comme le colonel Abdelmadjid Aouchiche, la DNC-ANP posa les premières pierres d'un avenir meilleur : universités, écoles, cités, logements. Le logement devenait déjà le socle de la reconstruction nationale. Aujourd'hui, le président Abdelmadjid Tebboune poursuit cette même vision adaptée aux réalités du XXI^e siècle.

Les programmesAADL, LPL, LPA et ruraux ne sont pas de simples opérations immobilières ; ils constituent la continuation d'une promesse historique, celle d'une Algérie juste et solidaire.

Avec plus de deux millions de logements programmés pour la période 2025-2029, l'Algérie réaffirme qu'un État fort

est un État qui protège ses citoyens, non seulement par la sécurité, mais aussi par la stabilité du foyer.

Cet un toit, en Algérie, c'est bien plus qu'un espace de vie : c'est un symbole de dignité retrouvée, un acte de reconnaissance envers un peuple qui a tout sacrifié pour sa liberté.

Le 1^{er} Novembre demeure la boussole de cette politique. Il rappelle que la Révolution ne fut pas seulement politique, mais aussi humaine et sociale.

Ainsi, lorsque l'État remet les clés d'un logement à une famille, il ne livre pas seulement des murs et un toit.

Il offre une part de justice, une part de mémoire et une promesse d'avenir.

RÉDACTION